

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2020-2021

Rédaction : Solène NOZAY (PNR ML)

Animation des sites Natura 2000
2018-2021

Z.S.C. « Landes des Monédières »
FR 7401107



Une autre vie s'invente ici

SOMMAIRE

I.	PRÉAMBULE - RAPPELS.....	1
A.	Le site Natura 2000	1
B.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	1
C.	Missions de la structure animatrice.....	2
II.	GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES	2
III.	ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES	4
IV.	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES	6
V.	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	8
A.	Outils de communication	8
1.	Mise à jour du site internet dédié.....	8
2.	Article dans le magazine « Image & Nature ».....	8
3.	Création d'un diaporama de présentation de Natura 2000 et du site de la Z.S.C.....	8
4.	Lettre de liaison	8
B.	Organisation, participation à des sorties / manifestations	11
VI.	SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000 - VEILLE À LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LE SITE, CONSEILS EN AMONT	13
VII.	GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .	15
A.	Organisation de la gouvernance du site – Assistance aux réunions avec les services de l'État.....	15
B.	Gestion administrative et financière	15
C.	Complément et mise à jour du DOCOB	15
D.	Autres actions.....	17
VIII.	SYNTHÈSE	18
IX.	ANNEXES.....	19
A.	Annexe 1 : Article dans le magazine « Image & Nature » n°112.....	20
B.	Annexe 2 : Diaporama de présentation sur Natura 2000 et l'animation de sites.....	23
C.	Annexe 3 : Plaquette informative concernant la Stratégie Régionale pour la biodiversité (SRB)	31
D.	Annexe 4 : Attestation de suivi et programme de formation concernant la Trame Verte et Bleue	47



I. PRÉAMBULE - RAPPELS

A. Le site Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 27 mai 2009, les « Landes des Monédières » sont aujourd'hui reconnues comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

La surface du site s'élève à 244 ha. On y dénombre :

- 9 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires* (p. ex. landes sèches ; pelouses à Nard* ; tourbières hautes actives* ; prairies à molinie ; hêtraies à houx ; tourbières boisées* ; etc.). Ces habitats d'intérêt communautaire recouvrent un peu plus de la moitié du site.
- 7 espèces d'intérêt communautaire (p. ex. : 5 espèces de Mammifères dont 4 espèces de chauve-souris, 1 Invertébré et 1 plante).

Depuis le 26 septembre 2012, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNR ML) assure le portage du site et la Présidence du Comité de pilotage (COFIL). Il assume également l'animation du Document d'objectifs (DOCOB).

B. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Le Document d'objectifs (DOCOB), équivalent d'un plan de gestion à grande échelle, a été validé en 2005.

Il doit permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, propriétaires, ...) afin de préserver et restaurer les milieux et les espèces d'intérêt communautaire que le site héberge.

Les enjeux identifiés dans le document d'objectifs de ce site sont les suivants :

Thème 1 : conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	
1.1	Entretien et restauration des habitats d'intérêt communautaire pastoraux
1.2	Entretien et restauration des habitats d'intérêt communautaire forestiers
1.3	Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire
1.4	Maintien des bonnes pratiques de gestion du site
1.5	Maintien et développement des corridors écologiques
1.6	Prévention des atteintes aux habitats
1.7	Prise en compte des espèces d'oiseaux protégées dans la gestion du site
Thème 2 : intégration socio-économique de la démarche Natura 2000	
2.1	Soutien aux activités économiques favorables aux habitats
2.2	Préservation des espèces d'intérêt communautaire
2.3	Promotion touristique du site Natura 2000
2.4	Sensibilisation des habitants à la vie du site Natura 2000
2.5	Implication des acteurs socio-économiques dans la gestion du site
2.6	Éducation à l'environnement
Thème 3 : développement des connaissances sur le site	
3.1	Suivi des pratiques pour une meilleure adaptation de la gestion
3.2	Améliorer la connaissance de l'environnement physique
3.3	Améliorer les connaissances relatives à la biodiversité
3.4	Améliorer la connaissance socio-économique du site

C. Missions de la structure animatrice

Dans ce contexte, l'animation du site se décline selon les actions suivantes :

- **La gestion des habitats et des espèces**

Par la contractualisation de Contrats forestiers, Contrats ni-agricoles ni-forestiers, de Chartes Natura 2000 ou encore de Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc).

- **L'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences**

Par l'émission de conseils techniques pour tous les projets dans ou à proximité du site Natura 2000.

- **L'amélioration des connaissances et suivi scientifique**

Par le biais de prospections naturalistes et d'analyses cartographiques.

- **L'information, la communication et la sensibilisation**

Par la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand-public.

- **Le soutien à l'articulation de N2000 avec les autres politiques publiques**

Par la présence aux réunions stratégiques et à la participation à la rédaction des documents de cadrage.

- **La gestion administrative, l'animation de la gouvernance du site**

Par l'organisation de Comités de pilotage et l'émission de bilans d'activité.

Le détail des différentes actions menées dans le cadre de l'animation « Avril 2020 – Avril 2021 » du site est présenté ci-après dans ce document.

II. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

Nombre de jours prévus : 16

Nombre de jours consacrés : 3,91

Du fait du travail déjà réalisé lors des animations précédentes (contrats déjà souscrits, démarchage de propriétaires déjà effectué, etc.), aucune contractualisation n'a été effectuée (charte et/ou contrat N2000) au cours de la période d'animation 2020-2021.

Par contre, un temps important a été consacré au volet MAEc en cette période de réforme de la nouvelle PAC.

- **Volet MAEc :**

Au vu des négociations en cours entre le Parlement européen et le Conseil de l'UE, la date de début provisoire de la réforme proposée de la nouvelle PAC (2021-2027) a été reportée au 1er janvier 2023.

Un règlement transitoire a été adopté pour les années 2021 et 2022. Celui-ci a permis de prolonger la plupart des règles de la PAC qui étaient en place pendant la période 2014-2020 tout en incluant également de nouveaux éléments.

C'est ainsi qu'en 2020, l'État avait décidé de prolonger d'un an, et sous certaines conditions, une grande partie des MAEc signées en 2015 et arrivant à échéance.

En 2021, les agriculteurs ont eu, cette fois-ci, la possibilité de reconduire certaines mesures, ou encore d'en changer et s'engager sur de nouvelles, tout cela pour une année (sauf exception, mesure LI_NATU_HE26 signée pour 5 ans).

Ci-après un tableau récapitulatif des mesures contractualisables en 2021 :

Mesures	Intitulés de la Mesure	TO 1	TO 2	TO 3	Durée MAEc
LI_NATU_FO11	Entretien des fossés et rigoles	LINEA_06			1 an
LI_NATU_RI02	Entretien de ripisylves	LINEA_03			1 an
LI_NATU_ZH01	Gestion des milieux humides sans amendement et sans pâturage hivernal	HERBE_03-UN>30	HERBE_11	HERBE_13	1 an
LI_NATU_HE02	Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage	HERBE_03-UN>30	HERBE_04		1 an
LI_NATU_HE03	Maintien mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux et de prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage	HERBE_03-UN>30	HERBE_04	OUVERT02	1 an
LI_NATU_HE10	Entretien de milieux patrimoniaux sans fertilisation via un plan de gestion pastorale	HERBE_03-UN>30	HERBE_09		1 an
LI_NATU_HE13	Maintien de la richesse floristique des prairies permanentes	HERBE_07			1 an
LI_NATU_HE18	Maintien mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux sans amendement via un plan de gestion pastorale	HERBE_03-UN>30	HERBE_09	OUVERT02	1 an
LI_NATU_HE20	Gestion extensive des prairies permanentes par retard de fauche et absence d'amendement	HERBE_03-UN>30	HERBE_06		1 an
LI_NATU_HE24	Plan de gestion pastorale	HERBE_09			1 an
LI_NATU_HE26	Ouverture d'un milieu en déprise	OUVERT_01			5 ans
LI_PNRM_SHP1	« Opération individuelle systèmes herbagers et pastoraux – maintien »	SHP_01			1 an
LI_PNRV_SHP2	« Mesure système herbagère et pastorale collective »	SHP_02			1 an

Durant la période d'animation 2020-2021, un temps a été consacré aux concertations et travaux de mise en place de ces dispositions transitoires (relecture des cahiers charges, COTECH, PAEC).

Un temps d'animation a également été réservé à l'accompagnement des agriculteurs du site souhaitant s'inscrire ou perdurer dans cette démarche en 2021 (prise de contacts, montage de dossier, diagnostic d'exploitation, etc.).

Pour rappel, en 2015, il y avait deux agriculteurs travaillant au cœur du site Natura 2000. Un seul d'entre eux s'était intéressé aux Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) qui lui avaient été proposées par l'animatrice de l'époque.

Ainsi, lors de la première campagne de MAEc en 2015, 86,82 ha avaient été contractualisés avec la mesure LI_NATU_HE10 « Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans fertilisation via un plan de gestion pastoral », soit près de 36% du site.

Les MAEc ayant une durée de 5 ans, celles souscrites en 2015 arrivaient à échéance en 2020. L'année dernière, le Conseil Régional (autorité de gestion pour les MAEc) avait décidé de prolonger d'un an certaines MAEc souscrites en 2015. La mesure LI_NATU_HE10 en faisait partie.

L'exploitant concerné avait alors décidé de maintenir sa mesure MAEC sur ses parcelles.

↳ En 2021, cet agriculteur a fait le choix de souscrire pour une durée d'un an un autre type de mesure MAEC sur ces mêmes parcelles, à savoir la mesure LI_NATU_HE02. Il a également sollicité l'engagement de nouvelles surfaces avec cette même mesure (une vingtaine d'hectares supplémentaires).

Ainsi, après validation des services instructeurs, la surface couverte en MAEC (LI_NATU_HE02) sur le site de la Z.S.C. atteindrait en 2021 un peu plus d'une centaine d'hectares, soit presque la moitié de la surface totale (cf. carte de localisation ci-après).

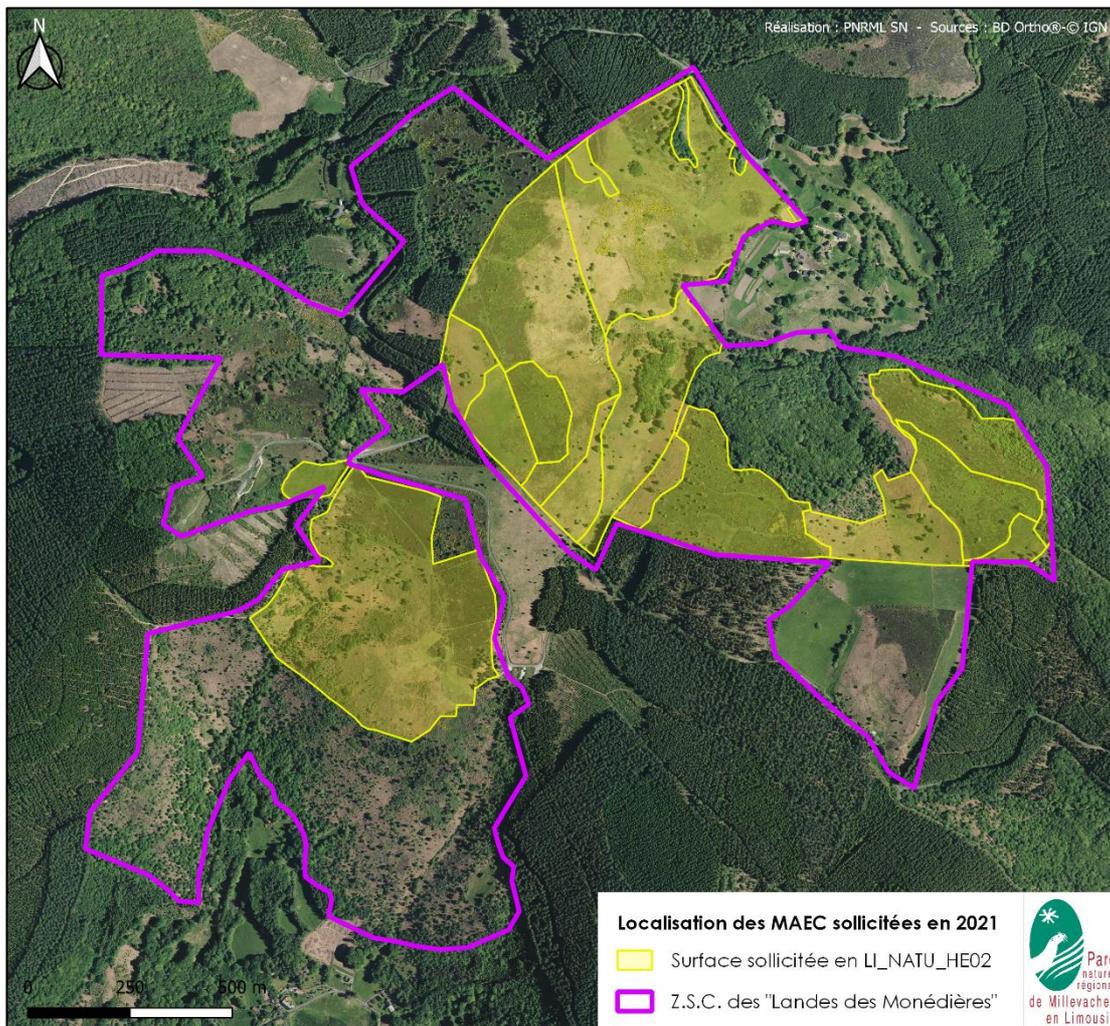


Figure 1 : Carte de localisation des surfaces de MAEC sollicitées par l'exploitant en 2021 (mesure LI_NATU_HE02)

III. ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Nombre de jours prévus : 2

Nombre de jours consacrés : 6,60

Lors de cette période d'animation 2020-2021, l'avis de l'animatrice du site a été sollicité à plusieurs reprises, notamment pour les dossiers suivants :

- **« Trail des myrtilles » et circuits permanents de trail**

Comme chaque année, l'avis de l'animatrice a été sollicité durant l'hiver 2020-2021 par « Myrtilles Trail » pour connaître l'impact du « Trail des myrtilles » au Suc-au-May. À noter que l'évènement prévu en 2021 a finalement été reporté à avril-mai 2022.

Une autre structure « Uni'Vert Trail » a contacté l'animatrice du site concernant la mise en place de circuits permanents de trail. L'un d'entre eux passerait au sein de la Z.S.C. des « Landes des Monédières » (tronçon entre le hameau « les Monédières » et le « Suc-au-May »). Les traces précises de ce projet n'ont toutefois pas encore été transmises à l'animatrice, ce qui en bloque l'analyse.

Dans le cadre de ces projets, l'animatrice transmet à ces structures les diverses sensibilités qu'elle a pu relever sur les secteurs concernés ainsi que les propositions de mesures qui pourraient être mises en place (p. ex. trajet alternatif, mise en défens de zones à éviter, etc.). Les organisateurs sont généralement à l'écoute et acceptent de mettre en place les préconisations.

• **Projet forestier d'amélioration/enrichissement après coupe**

La chargée de mission « forêt » du PNRML a sollicité l'avis de l'animatrice dans le cadre d'un projet forestier d'amélioration/enrichissement après coupe à proximité immédiate au Nord du site Natura 2000 (La Croix du Pilou). Cette première ayant été elle-même sollicitée par le gérant forestier du propriétaire concerné.

L'animatrice du site a alors communiqué les sensibilités naturalistes présentes sur le secteur (au sein du site et aux alentours) afin que celles-ci soient prises en considération dans la rédaction de la fiche-conseil adressée au propriétaire. Elle a notamment indiqué les deux études/documents récents présentant ces enjeux :

- http://monedieres.n2000.fr/sites/monedieres.n2000.fr/files/documents/page/gmhl_2019_-_rapport_n2000_landes_des_monedieres_vf.pdf
- http://monedieres.n2000.fr/sites/monedieres.n2000.fr/files/documents/page/inventaires_naturalistes_et_mesures_gestion_v2020.pdf

• **Aménagement du site emblématique des Monédières**

Face à un certain nombre d'enjeux : paysager, culturel, environnementaux et de développement économique, aux multiples attentes des acteurs vis-à-vis de ce site et à un découpage administratif qui le scinde, le PNR a initié et coordonne depuis 2018 la définition d'un projet d'aménagement global à l'échelle du site emblématique qui comprend les deux principaux sommets du territoire (Puy de la Monédière et Suc au May, encadrant le cirque de Freysseline).

La démarche finale vise à aménager le site emblématique des Monédières en conciliant les différentes attentes des acteurs locaux afin d'améliorer les pratiques sur le site et l'accueil des visiteurs tout en conservant et valorisant de manière durable la richesse naturelle, patrimoniale et paysagère.

L'étude paysagère pour l'aménagement et la valorisation du site emblématique des Monédières s'est déroulée en 2018 et a fait l'objet de plusieurs ateliers participatifs. Elle est composée des 3 livrets suivants :

- Livret 1 : Diagnostic paysager
- Livret 2 : Proposition d'un projet global de valorisation paysagère du site emblématique
- Livret 3 : Proposition d'esquisses ciblées pour l'aménagement de 4 pôles d'accueil potentiels (le Suc au May, le Col du Bos, la Fournaise, le sommet du Puy de la Monédière)

Plus de détails en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.pnr-millevaches.fr/Etude-paysagere-pour-l-amenagement>

Cette étude a permis de définir 7 grands objectifs pour aboutir à la mise en valeur des paysages des Monédières :

- Objectif 01 – restaurer et étendre la lande
- Objectif 02 – gérer l'emprise des conifères et rouvrir durablement le paysage des sommets et les vues principales
- Objectif 03 – retrouver, conforter et créer des vues remarquables
- Objectif 04 – mettre en valeur le petit patrimoine et les structures végétales remarquables
- Objectif 05 – organiser les arrivées sur le site et les lieux d'accueil
- Objectif 06 – compléter le maillage des chemins de découverte
- Objectif 07 – bâtir un plan d'interprétation à l'échelle du site et du massif

Ces objectifs ont été traduits en dispositions et mesures à envisager. Cependant, ces éléments ne constituent que des propositions qui nécessitent, pour être mises en place, d'être approfondies au regard des possibilités réglementaires et techniques spécifiques.

C'est dans ce cadre que la chargée de mission « paysage » du PNRML a sollicité l'animatrice du site Natura 2000.

En effet, la valorisation paysagère du massif des Monédières ne doit pas aller à l'encontre des enjeux identifiés dans le DOCOB du site Natura 2000 des « Landes des Monédières ».

Différents aspects ont ainsi été étudiés conjointement et notamment concernant les lieux d'accueil et les chemins de découverte envisagés (aménagement, création circuit pédestre, signalétiques, tronçons de liaison entre sommets/points clés du Massif, etc.).

Pour cela, des réunions et visites de terrain ont été orchestrées pendant la période d'animation 2020-2021, et ce travail perdurera sur la période d'animation 2021-2022 (réunions avec d'autres parties prenantes du site, services institutionnels, etc.)

• **Projet de parcours pédestre**

Une association locale nommée « vue sur les Monédières », dont l'objectif est la protection et la mise en valeur du massif des Monédières, a pris contact avec l'animatrice du site en ce début d'année 2021.

Les représentants de cette structure souhaitent présenter leur projet de circuit pédestre sur le Massif dont une partie transite au sein du site Natura 2000.

Après discussion, certains tronçons ont été modifiés afin d'éviter certaines sensibilités (arbres sénescents notamment).

L'ensemble des préconisations formulées par l'animatrice a été pris en compte par cette association.

• **Mise à jour du fichier informatique de suivi des avis**

Durant la période d'animation 2020-2021, le SIGiste du SMAG du PNRML a travaillé sur la remise à niveau d'un fichier informatique simplifié ayant pour but de faciliter l'étude des dossiers d'incidences et suivre les avis émis sur le territoire du PNR et notamment au sein des périmètres de sites Natura 2000 tels que celui des « Landes des Monédières ».

IV. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES

Nombre de jours prévus : 8

Nombre de jours consacrés : 3,22

Aucunes études et/ou suivis naturalistes spécifiques n'ont été réalisés lors de la période d'animation allant d'avril 2020 à avril 2021 ; toutefois, voici les éléments qui ont contribué à l'amélioration des connaissances sur ce site :

• **Saisie informatique de données naturalistes relevées**

Bien qu'aucun inventaire spécifique n'ait été mis en place sur la ZSC en 2020-2021, quelques données naturalistes ont été récoltées lors de visites de terrain (animations grand public, prospections diverses, etc.).

Celles-ci ont été saisies dans la base de données espèces du PNR ML pour agréments et/ou compléter celles déjà existantes.

À terme, l'ensemble des données naturalistes de ce site sera mis en ligne par le SIGiste du PNRML et sera accessible au tout public via une application web et mobile servant à saisir, gérer et diffuser des données faune et flore (principe de visualisation par maillage).

• Document de présentation des sensibilités écologiques du site et des mesures de gestion associées

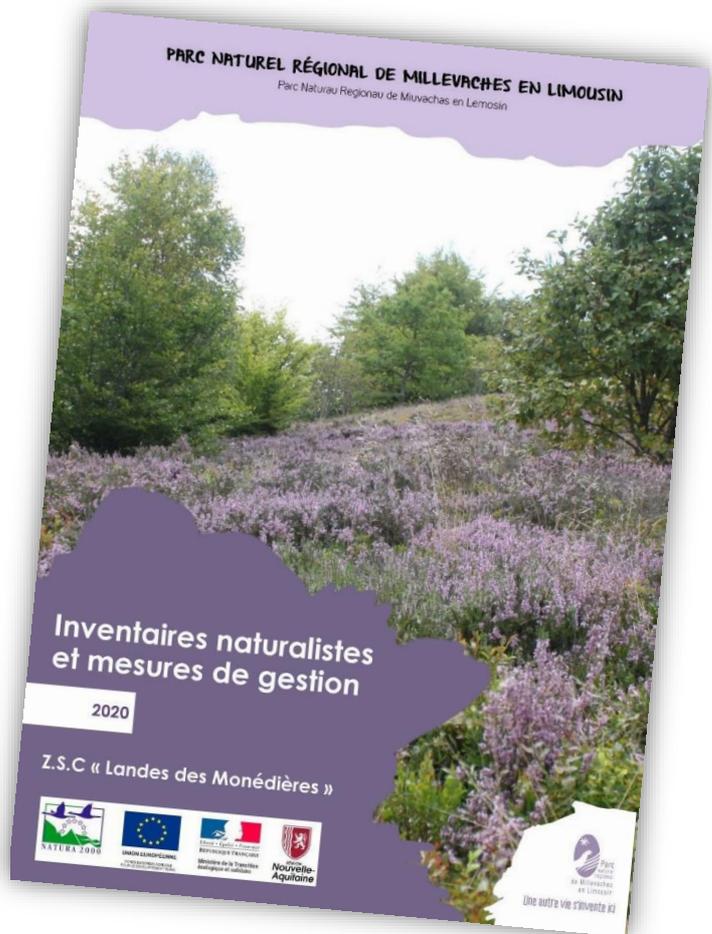
Un document de présentation des sensibilités écologiques du site et des mesures de gestion qui leurs sont favorables a été rédigé par le technicien Environnement et l'animatrice du site.

↳ Ce document a été mis en ligne sur le site internet de la ZSC.

http://monedieres.n2000.fr/sites/monedieres.n2000.fr/files/documents/page/inventaires_naturalistes_et_mesures_gestion_v2020.pdf

↳ Il est également en consultation libre en version papier à la Maisonnette d'accueil du Parc.

↳ Pour finir, il a été envoyé en format papier et informatique aux différentes communes concernées par la ZSC, ainsi qu'à l'un des agriculteurs du site qui en a fait la demande.



7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulé EUNIS	CD_CORINE	Surface
7120	IC	D1.12	Tourbières hautes inactives, dégradées	51.2	1,82 ha (0,75 %)

➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

Tourbière haute dégradée par la colonisation de la Molinie bleue qui devient l'espèce quasi-unique que l'on rencontre avec quelques espèces des tourbières hautes actives qui arrivent à se maintenir. C'est un stade de dégradation des hauts-marais actifs dont la nappe d'eau de surface est asséchée. La molinie pousse en touffes qui empêchent les autres végétaux de s'installer. Les processus d'élimination et d'accumulation de la tourbe (lurigenèse) sont généralement perturbés et peuvent même avoir cessés, mais une reprise de cette activité lurigène est envisageable sous réserve d'une restauration des conditions écologiques nécessaires, notamment du point de vue hydrique.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) domine et modifie la physionomie du milieu. Les espèces lurigènes caractéristiques des hauts-marais en bon état de conservation disparaissent. Dans cet habitat pauvre en espèces on peut retrouver des Sphaignes indéterminés (*Sphagnum* sp.), le Jonc diffus (*Juncus effusus*), la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

➤ **Dynamique de la végétation**

State d'évolution des hauts-marais qui se sont minéralisés, parfois du fait d'une perturbation du milieu d'origine anthropique : drainage, plantation de résineux à proximité, cet habitat évolue naturellement vers une formation de souches puis vers une forêt. Des actions anthropiques ou induites par des animaux (pâturage, creusement du sol) peuvent permettre un retour vers des stades antérieurs.

➤ **Etat de conservation**

Sur le site, les tourbières hautes dégradées sont présentes sur de petites surfaces et leur état de conservation est altéré avec une présence d'espèces mésophiles plutôt forestières comme la Fougère aigle ou la Digitale pourpre.

➤ **Menaces potentielles**

Surpâturage et abandon.

La Declicelle des bruyères (*Melipotera brachyptera*) (figure 35)

Cette espèce est bien fréquente dans le Limousin, alors qu'elle est rare à l'échelle de la France où on la retrouve principalement dans les régions montagneuses (Massif-Central, Jura, Alpes, Pyrénées), continentales (Lorraine, Champagne-Ardenne) et nord-littorales (Bretagne, Normandie). Sans y être inféodée, sa répartition est relativement similaire à celle des landes à bruyères. La Montagne Limousine est un secteur important pour la préservation de cette espèce à l'échelle de la France. Sur le site, elle n'est pas présente partout mais une dizaine de stations ont pu être localisées en 2018.

➤ **Comment favoriser les Orthoptères patrimoniaux ?**

Les Orthoptères ne dépendent pas de la diversité végétale mais sont répartis dans les différents habitats naturels en fonction de la hauteur de la végétation et de l'hygrométrie. La plupart des espèces patrimoniales citées précédemment ont besoin de zones de petits arbustes (chaméphytes notamment) et vont donc se retrouver préférentiellement dans les landes. La présence dans ces landes d'une strate herbacée d'une hauteur moyenne de 10 à 50 cm est génératrice de diversité (BOITIER & PETIT, 2010). Pour favoriser les espèces non associées aux landes et créer des corridors une bande herbeuse peut être conservée en bordure des chemins ou dans les zones de lisières. Les différentes espèces de criquets sont principalement graminivores et seraient donc favorisées par la présence de ces bandes herbeuses. Le Criquet rouge-queue sera favorisé par la présence de zone très pâturées où les moutons ou la végétation est rase.

Le Criquet des ajoncs, espèce localisée à l'échelle du Limousin, est la seule espèce de criquet qui va consommer uniquement des ajoncs (nain et d'Europe). Il est présent dans le nord-est du Cirque de Freysselles mais dans des zones non pâturées et son maintien dans le site Natura est conditionné à la présence de landes d'affinité atlantique à Ajonc-nain. Le gyrobroyage est défavorable aux Orthoptères au moins sur le court terme et doit être limité aux zones les plus enrichies et aux emprises des parcs de pâturage électriques.

5. Les Coléoptères

Sur le site, 34 espèces ont été inventoriées.

Mycelophagus populii (figure 37)

Mycelophagus populii est l'une des espèces françaises de Mycelophagidae les plus rares. Elle a été découverte dans le site des Monédières en 2013 lors des prospections Coléoptères saproxyliques de la Société Entomologique du Limousin (CHAMBORD, 2013). Il s'agit de la deuxième mention de l'espèce en Limousin après une autre observation effectuée en 1999 par un adhérent de la SEI (Romain CHAMBORD, com. pers.). Dans le cadre de cette étude, un exemplaire a été collecté au piège d'interception disposé sur une grosse chandelle de hêtre. L'espèce se développerait dans des champignons corticaux poussant essentiellement sur hêtre et peuplier. Les larves de cette espèce sont très exigeantes et dépendent d'habitats étroits et rares (champignons).

Figure 2 : Quelques pages du document de présentation des sensibilités écologiques et des mesures de gestion associées

V. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

Nombre de jours prévus : 7

Nombre de jours consacrés : 14,2

A. Outils de communication

1. Mise à jour du site internet dédié

Le site internet de la Z.S.C. des « Landes des Monédières » est opérationnel depuis 2018. Une remise à jour de ce site a été réalisée par l'animatrice durant la période d'animation 2020-2021 (bulletin de liaison, programmation et bilan de l'animation estivale, mise en ligne de l'étude du GMHL et du document de présentation des sensibilités écologiques du site et des mesures de gestion associées, etc.).

Rappelons que la publicité de ce site internet continue d'être effectuée dans les lettres de liaison de ce site Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).

Les statistiques du site internet indiquent 252 visites durant la période d'animation 2020-2021.

2. Article dans le magazine « Image & Nature »

Au début de l'été 2020, une journaliste a rencontré et interviewé l'animatrice du site.

À l'issue de cette rencontre, un article de 6 pages est paru dans le bimestriel n°112 du magazine « Image & Nature » sous l'intitulé « Itinéraire Nature » (p.52 à 57 du magazine). Il est paru courant de l'été, le 15 août.

Ce dernier présente de façon relativement générale le Parc Naturel Régional de Millevaches et sa biodiversité. Des focus y ont également été fait sur certains sites remarquables, dont les sites Natura 2000 du Plateau de Millevaches, avec un petit encart sur celui des « Landes des Monédières » en p. 54 du magazine.

Vous trouverez cet article en Annexe 1 p.20.

3. Création d'un diaporama de présentation de Natura 2000 et du site de la Z.S.C.

Afin de pouvoir expliquer facilement au tout public lors de manifestations (réunions, animations, etc.) ce qu'est le réseau Natura 2000 et en quoi consiste l'animation d'un site, l'animatrice a conçu un diaporama de présentation lors de cette période d'animation. Une partie de celui-ci est consacré spécifiquement à la Z.S.C. des « Landes des Monédières ».

Vous le trouverez en Annexe 2 p. 23.

4. Lettre de liaison

• En 2020, un 8^{ème} numéro de la lettre de liaison du site a été édité (cf. Figure 3 et Figure 4 en pages suivantes). Celui-ci a fait un zoom sur :

- le site (informations générales, édito, site internet, actualités, etc.) ;
- une espèce animale, végétale et/ou un habitat d'intérêt communautaire ;
- sur les animations passées et à venir.

↳ Un exemplaire a été distribué en 2020 par voie postale à tous les habitants des communes de Chaumeil et Saint-Augustin. Plusieurs dizaine d'exemplaires ont, quant à eux, été déposés à la Maisonnette du Parc pour être diffusés au cours de la saison touristique.

Dans le courant de l'été 2020, ce bulletin de liaison a également été diffusé lors des différentes animations en lien avec Natura 2000, que ce soit sur ce site et/ou sur d'autres, tout comme des exemplaires restants du numéro 7.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Bulletin de liaison

ENTRE LANDES ET TOURBIÈRES

Site Natura 2000 "Landes des Monédières"

n°8 - MARS 2020

Carte d'identité du site

Nom : « Landes des Monédières »

Code : FR7401107 Type : Z.S.C. (Zone Spéciale de Conservation) Surface du site : 244 ha

Région : Nouvelle-Aquitaine Département : Corrèze

Commune concernée : Chaumeil, Saint-Augustin

Site internet : <http://monedieres.n2000.fr/>

présentation du site Natura 2000, présentation des habitats et des espèces animales et végétales ayant conduit à la désignation du site, outils mobilisables (contrats, charte), rapports d'activités annuels...



Édito

La gestion des sites Natura 2000 est fondée sur des instances de concertation et la participation large des acteurs du terrain. Cette approche doit concourir au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné.

En 2020, en raison des sessions électorales, l'heure sera au renouvellement de la Présidence du comité de pilotage (COPI) du site. Jusqu'à récemment, celle-ci était assurée par Mme Fabienne GARNERIN, adjointe au maire de Meymac et vice-Présidente du Parc, et nous l'en remercions vivement.

La mise en œuvre effective du document d'objectifs d'un site Natura 2000 est quant à elle assurée par un animateur de site dont le rôle consiste à faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000, évaluation d'incidences) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le document d'objectifs. Le PNR de Millevaches assure cette mission d'animation du site Natura 2000 des « Landes des Monédières ».

Au programme de cette 8^{ème} lettre de liaison: reconduction des MAEc, sorties découverte de 2019 et à venir, zoom sur une espèce animale et végétale d'intérêt communautaire...

Nous vous en souhaitons une agréable lecture,

La structure animatrice,
Le PNR de Millevaches en Limousin.

Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) en 2020

Les MAEc sont l'un des outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000. C'est un contrat agricole qui vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un agriculteur volontaire.

Les MAEc sont souscrites pour 5 ans durant lesquels le contractant doit suivre un cahier des charges. Une même exploitation agricole peut souscrire à plusieurs engagements agro-environnementaux sur des surfaces différentes.

Elles sont rémunérées sur la base des surcoûts et des pertes de revenus générés par les engagements par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre. En effet, certaines pratiques jugées plus favorables pour l'environnement peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'activité économique de l'exploitation, comme par exemple: la limitation des intrants, la protection de milieux remarquables, le maintien de l'ouverture de milieux et le retard de fauche des prairies.

Au vu de la réforme de la nouvelle PAC (2021-2027) et afin d'assurer la période de transition, l'État a décidé de prolonger d'un an, sous conditions, certaines MAEc signées en 2015 et arrivant à échéance en 2020.

Pour avoir de plus amples informations sur les MAEc prolongeables ou sur celles qui peuvent être souscrites en 2020, nous vous invitons à contacter le PNR de Millevaches (05 55 96 97 00).



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin
Une autre vie s'invente ici

Figure 3 : Lettre de liaison n°8 - recto

Animation grand public de l'année 2019

En 2019, une animation grand public a eu lieu sur le site :

- **Mercredi 7 août : « Découverte des habitats naturels de la ferme de la Monédière »** (Cédric Deguillaume, PNRML)

Ce sont en tout 19 personnes de tout âge qui sont venues au rendez-vous malgré un temps un peu maussade.

Cédric Deguillaume, agriculteur et propriétaire des lieux, a fait visiter sa ferme et expliqué les activités qu'il y mène : maraîchage, pastoralisme, culture de myrtilles sauvages, etc. Cette balade fut également l'occasion de parler du site et des divers contrats Natura 2000 qu'il a signé (contrats : « forestier », « non-agricole non-forestier » et MAEc).

Cette sortie fut suivie d'une visite des bâtiments (atelier de transformation, conserverie, salle de vente, ...).



Rendez-vous d'animation de l'année 2020

Cette année, une nouvelle animation vous est proposée :

- **Mercredi 5 août : « La forêt, un habitat à découvrir ! »** (PNRML). Dans le cadre du programme « Les Mercredis des Monédières » et de la thématique 2020 du PNR « La Forêt ». Le PNR vous donne rendez-vous à 14h à la ferme de la Monédière. « Au travers d'une petite randonnée de 3-4 km à travers bois autour de la Ferme de la Monédière, venez découvrir la faune et la flore d'un petit massif forestier (arbres remarquables, pédofaune, insectes saproxyliques, etc.).

Cette balade sera également l'occasion de parler du site Natura 2000 des « landes des Monédières » et de ses spécificités (habitats, faune, flore) ».

Prévoir des habits adaptés à la nature et à la météo, des chaussures de marche, étanches ou des bottes, une bouteille d'eau...

Informations et réservation au : 05 55 96 97 17

Pour plus de renseignements sur ces sorties, nous vous invitons à consulter le « Carnet de sorties Découverte 2020 » du PNR de Millevaches (disponible dans les offices de tourisme du territoire, sur le site internet et à la maison d'accueil du Parc). Venez nombreux !

Des inventaires de Chauves-souris en 2019 :

Suite à un appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine, le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) a réalisé en 2019 des inventaires de chauves-souris sur le site Natura 2000 des « Landes des Monédières ».

L'objectif de ce projet est d'améliorer les connaissances et/ou compléter les données déjà existantes sur les chiroptères dans le site Natura 2000, dans le but de mener des actions en leur faveur :

- Préservation de leur territoire de chasse, d'hivernage et de parturition
- Préservation des corridors utilisés
- Sensibilisation des habitants, propriétaires et usagers
- Mobilisation de contrats Natura 2000

Plusieurs soirées d'inventaires aux ultrasons ont permis de balayer l'ensemble du périmètre.

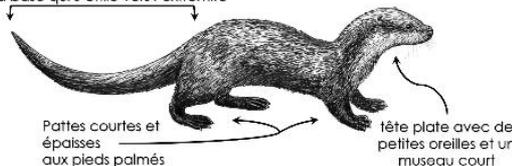
La restitution de cette étude est en ligne sur le site internet de ce site Natura 2000.



ZOOM sur la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) * la loira

Corps allongé (70 à 90 cm). Pelage de couleur brunâtre à marron foncé avec des zones grisâtres plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre.

Longue queue (30 à 45 cm), épaisse à la base qui s'effile vers l'extrémité



© Cahier d'habitats Natura 2000

Le saviez-vous ?

La loutre vit dans une sorte de terrier en bord d'eau que l'on appelle « catiche » et utilise ses déjections (« épreintes ») pour marquer son territoire.

Essentiellement nocturne, elle se nourrit de toutes les espèces fréquentant les milieux aquatiques, adaptant son régime alimentaire aux saisons et aux proies disponibles : poissons, amphibiens, crustacés (écrevisses), reptiles, mais aussi mammifères ou oiseaux semi-aquatiques.

La femelle peut mettre bas de 1 à 3 petits « loutrons ». Ceux-ci ne savent pas nager à leur naissance et n'ouvriront leurs yeux qu'après un mois.

ZOOM sur l'Arnica des montagnes (*Arnica montana*)

* l'arnicà

En Limousin, elle est principalement présente sur les hauteurs de la Montagne limousine. Selon la liste rouge de la flore vasculaire (2013), son statut de conservation est « quasi-menacé ».

Elle souffre notamment de l'artificialisation des prairies et de la raréfaction des landes de la Montagne Limousine. La fermeture des milieux et la colonisation par la Fougère aigle lui sont aussi défavorables.



Le saviez-vous ?

Cette plante est également appelée « herbe aux chutes » en raison des vertus qu'on lui attribue pour traiter la douleur et les inflammations dues à de petits traumatismes comme les ecchymoses et les hématomes.

Autrefois les feuilles sèches d'Arnica étaient utilisées comme taches. Cet usage est totalement désuet et potentiellement dangereux.

Besoin d'un renseignement ?

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet :

<http://monedieres.n2000.fr/>

ou bien, contacter l'animatrice du site :

Solène NOZAY (s.nozay@pnr-millevaches.fr)

Au : 05 55 96 97 17 ou 05 55 96 97 00

Maison du PNR de Millevaches en Limousin

7 route d'Aubusson - 19290 MILLEVACHES

www.pnr-millevaches.fr

Impression Sotiplan sur papier PEFC
Crédits photos et image : PNR ML, Cahier d'habitats Natura 2000.
Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Office Français de la Biodiversité, Inventaire National du Patrimoine Naturel, PNR ML, IGN



Figure 4 : Lettre de liaison n°8 – verso

• Durant la période d'animation 2020-2021, la rédaction du 9^{ème} numéro a été initié. Celui-ci sera essentiellement axé sur le principe de « continuité écologique ». Au moment de la rédaction de ce rapport, il est en cours de finalisation. À la suite de quoi, il sera imprimé en plusieurs centaines d'exemplaires puis diffusé courant juin 2021 à l'ensemble des foyers des communes citées ci-avant. Il sera également diffusé pendant l'année lors de différents événementiels (animations grand public, interventions auprès de partenaires, COPIL, etc.). Des exemplaires seront aussi disponibles à la maisonnette d'accueil du Parc.

B. Organisation, participation à des sorties / manifestations

Durant la période d'animation 2020-2021, une animation estivale a été proposée sur le site Natura 2000 des « Landes des Monédières ». Elle s'est déroulée le mercredi 5 août dans le cadre du programme « Les Mercredis des Monédières » et portait sur la thématique de la forêt.

L'affiche promouvant cette animation a été réalisée par la chargée de communication du PNR de Millevaches (cf. ci-dessous).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Les Mercredis des Monédières

Balade LA FORÊT, UN HABITAT À DÉCOUVRIR

Mercredi 5 août
de 14h à 17h à CHAUMEIL
Espace de PNR - Ferme de la Monédière

Au travers d'une marche de 3-4 km autour de la Ferme de la Monédière, venez découvrir la faune et la flore d'un petit massif forestier (arbres remarquables, pédofaune, insectes saproxyliques, etc.). Cette balade sera également l'occasion de parler du site Natura 2000 des «landes des Monédières» et des spécificités de son territoire. Animation par le PNR de Millevaches.

Gratuit - Tout public
Renseignements & réservations au
05 55 96 97 17
Inscription obligatoire !

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr

FORÊT

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Figure 5 : Affiche de promotion de l'animation estivale

La publicité de cette sortie avait également été faite grâce à la lettre de liaison 2020, ainsi que par les autres moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).

↳ Au final, ce sont 10 personnes qui ont participé à cette sortie encadrée par l'animatrice de la Z.S.C. (cf. photos ci-après).

L'intérêt de cette animation était de présenter au grand public la forêt comme un écosystème riche et complexe constitué d'éléments interdépendants les uns des autres (faune, flore, habitat, fonctionnement, etc.).

Cet évènement fut également l'occasion pour l'animatrice du site d'expliquer plus en détail le réseau « Natura 2000 » et les outils mobilisables (charte, contrats, MAEc, etc.).



Figure 6 : Photos prises lors de l'animation grand public du 5 août 2021

VI. SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000 - VEILLE À LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LE SITE, CONSEILS EN AMONT

Nombre de jours prévus : 5

Nombre de jours consacrés : 1,87

Dans le cadre de l'application de sa Charte, le Parc veille à la bonne intégration des enjeux biodiversité dans la stratégie du territoire. En particulier dans le cadre des diverses sollicitations et demande d'avis d'évaluation environnementale, mais aussi dans celui de la Charte forestière, de la Charte Paysagère, des documents d'urbanisme, de la Candidature RICE du PNRML, du projet de territoire sur les ENR, ...

- Le responsable du Pôle Gestion de l'espace et/ou l'animatrice du site assistent aux différentes réunions ayant trait à ces questions de stratégies et de programmes d'actions. Ils s'assurent qu'ils sont en cohérence avec les enjeux Natura 2000 en général, et plus particulièrement avec ceux du site des « Landes des Monédières ».

• Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) :

Depuis la Convention sur la Diversité Biologique (1992), les Stratégies Européenne et Nationale pour la Biodiversité sont en cours d'élaboration. Ces dernières donnent un cadre pour définir une Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) propre à la Nouvelle-Aquitaine.

Son objectif est simple : bâtir une stratégie d'action commune pour la reconquête de la biodiversité, basée sur la mobilisation de tous, la solidarité écologique, des modèles de développement préservant les écosystèmes, et des politiques publiques cohérentes et efficaces.

La Stratégie Régionale pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine est co-pilotée par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, à travers la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et l'Office Français de la Biodiversité, en lien également avec les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne. L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine assure la coordination technique, l'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement appuie la mise en œuvre de la concertation, et le Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature apporte son appui méthodologique. Les acteurs du territoire y sont étroitement associés : collectivités, organismes environnementaux, acteurs socio-économiques, scientifiques...

Résultat d'un important travail collectif, le diagnostic et les enjeux partagés du territoire permettent de construire collectivement les objectifs stratégiques et le cadre d'action de la SRB (état de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, pressions exercées par les activités humaines, et politiques et acteurs en place).

Les travaux collectifs engagés lors de l'état des lieux de la biodiversité néo-aquitaine ont mis en évidence 7 enjeux majeurs. Ces grands enjeux constituent le socle partagé à partir duquel les acteurs de notre territoire vont se fixer des objectifs et entrer en action.

Au cœur de la Stratégie Régionale, ces enjeux s'articulent autour d'une ambition commune : préserver et reconquérir la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine dans le contexte du changement climatique.

↳ L'animatrice a participé au projet de rédaction de la "Stratégie Régionale pour la Biodiversité" (SRB). Sur la période d'animation 2020-2021, elle a assisté à divers groupes de travail et réunions organisées par la Région (visio-conférences) afin que les sensibilités, enjeux et outils propres au réseau Natura 2000 soient pris en considération dans l'élaboration du document stratégique (cf. extrait du document en page suivante).

En Annexe 3 (p.31) vous trouverez une plaquette informative éditée par La Région Nouvelle-Aquitaine concernant la SRB et le travail en cours.



carte en annexe p 36

89 habitats d'intérêt communautaire recensés en Nouvelle-Aquitaine

67 % des HIC connus en France sont présents en Nouvelle-Aquitaine.

38 % des HIC connus dans l'Union Européenne sont présents en Nouvelle-Aquitaine.

Source: CBNSA 2020

Les habitats remarquables et protégés

De nombreux habitats naturels à très haute valeur patrimoniale sont présents en Nouvelle-Aquitaine. Citons par exemple certaines végétations dunaires endémiques, les bas-marais alcalins et tourbières acidiphiles en situation précaire de conservation, les landes humides, les landes atlantiques basques, les gazons amphibies oligotrophiles, les pelouses acidiphiles, les prés paratourbeux, les prairies humides des petites vallées alluviales, les pavements calcaires des hauts karsts pyrénéens...

Un travail important reste toutefois à entreprendre en Nouvelle-Aquitaine pour évaluer et hiérarchiser les enjeux de conservation sur les habitats naturels. Il n'existe pas à l'heure actuelle de liste hiérarchisée des habitats à enjeux. C'est à partir du catalogue régional des habitats ainsi que sur la connaissance fine des végétations que pourront être évalués les enjeux, et à terme être dressée une Liste rouge des végétations et habitats naturels.

Ainsi, la préservation des habitats naturels s'appuie aujourd'hui essentiellement sur la directive Habitats au sein du réseau Natura 2000 ; la directive Habitats a constitué un des principaux leviers pour la connaissance et la préservation des habitats en Nouvelle-Aquitaine. Les végétations et habitats naturels constituent également, avec la pédologie, un des deux critères pour la définition réglementaire des zones humides en France.

Les habitats d'intérêt communautaire (HIC)

Parmi les habitats les plus remarquables de Nouvelle-Aquitaine figurent les habitats d'intérêt communautaire (HIC), même si ce ne sont pas les seuls.

Les HIC sont des habitats inscrits à l'Annexe I de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore », présentant un fort enjeu de conservation en raison de leur rareté européenne et/ou de leur intérêt écologique. Ils sont une des priorités de conservation de la biodiversité au sein de l'Union Européenne et leur présence a permis entre autre de constituer le réseau de sites Natura 2000.

La Nouvelle-Aquitaine est la région française qui compte le plus grand nombre de sites Natura 2000 avec 274 sites sur les 1374 (ZSC) que compte la France soit près de 20 % du total national (2019). Mais ce nombre est à relativiser car seule 11 % de la surface de la région est occupée par un site Natura 2000 contre 13 % au niveau national et 18 % dans l'Union Européenne (CBNSA, 2020).

A l'échelle des sites Natura 2000, la région Nouvelle-Aquitaine héberge des habitats dans toutes les grandes catégories d'HIC métropolitains : habitats marins et côtiers, forêts, formations herbeuses, landes et fourrés tempérés, habitats rocheux et grottes, dunes, habitats d'eaux douces, tourbières et bas marais, fourrés sclérophylles.

Les Etats membres de l'UE sont chargés d'évaluer tous les 6 ans l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, dans le cadre des rapportages communautaires prévus par la directive Habitats.

Toutes régions confondues, les habitats marins et côtiers, les dunes, les tourbières et bas-marais ainsi que les habitats d'eaux douces sont les plus dégradés. La végétation des systèmes rocheux (éboulls, falaises) ainsi que les fourrés sclérophylles sont les types d'habitats qui se trouvent dans un état de conservation majoritairement favorable.

Parmi les quatre grandes régions biogéographiques terrestres présentes en France (atlantique, continentale, alpine, méditerranéenne), la région atlantique, qui est la plus représentée en Nouvelle-Aquitaine, présente la situation la plus préoccupante. Elle comprend 86 % d'habitats classés en mauvais état de conservation et le taux le plus faible d'habitats en situation favorable (11 %). La région continentale, qui englobe pour la directive européenne le territoire limousin, est également fortement affectée avec 79 % de ses habitats d'intérêt communautaire en état de conservation défavorable (inadéquat et mauvais). La région alpine (qui recoupe la haute montagne pyrénéenne) présente quant à elle 58 % d'habitats en mauvais état de conservation.

En milieu marin, l'évaluation de l'état de conservation des habitats est très partielle du fait du manque de données, mais les résultats disponibles montrent que la région biogéographique atlantique marine est dans une situation très défavorable, avec 72 % d'habitats en mauvais état de conservation.

Les 89 habitats d'intérêt communautaire répertoriés en Nouvelle-Aquitaine à ce jour sont listés dans l'annexe I.10 (p.92-95). Les pages suivantes détaillent quelques exemples parmi ces habitats.

VII. GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

Nombre de jours prévus : 10

Nombre de jours consacrés : 14,5

A. Organisation de la gouvernance du site – Assistance aux réunions avec les services de l'État

À noter qu'en raison de la crise sanitaire (COVID-19), aucun COPIL en présentiel n'a pu être organisé lors de la période d'animation d'avril 2020 à avril 2021.

Toutefois un COPIL restreint dématérialisé a été organisé par la DDT de la Corrèze en février 2021. Il en ressort de celui-ci que désormais :

- La Présidence du site est assurée par Mme Catherine Hornebeck (élue de Millevaches) ;
- Le PNR ML prend de nouveau en charge le portage de ce site pour une durée de 3 ans.

B. Gestion administrative et financière

• En mai 2020, une demande de paiement a été réalisée pour la période d'animation 2019-2020. À l'occasion, un rapport d'activité avait été rédigé. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de ce site Natura 2000 via le lien suivant :

http://monedieres.n2000.fr/sites/monedieres.n2000.fr/files/documents/page/00_mon_2019-2020_rapport_dactivite.pdf

• Tout au long de la période d'animation 2020-2021, un temps a été consacré au suivi du temps de travail permettant d'évaluer l'avancement de l'animation en cours et d'établir ce bilan final, ainsi que le bilan triennal de l'animation 2018-2021.

• Le présent document établit le bilan technique de la troisième et dernière tranche d'animation de la période 2018-2021.

• Une demande de subvention a été effectuée au printemps 2021 afin d'assurer une continuité d'animation d'avec celle qui s'étalait sur la période d'avril 2018 à avril 2021. Cette dernière couvrira la période du 20 avril 2021 au 28 février 2022.

C. Complément et mise à jour du DOCOB

• DOCOB – Fiches habitats et espèces d'intérêt communautaire :

La DREAL pilote actuellement un groupe de réflexion sur l'uniformisation des DOCOB de tous les sites N2000 de la Région (mise à jour et révision – même plan, même charte graphique, etc.). C'est pourquoi, il a été jugé judicieux de ne pas encore mettre à jour la totalité du DOCOB du site des « Landes des Monédières ».

↳ Dès que le travail d'uniformisation régionale des DOCOB sera abouti, il sera opportun de se lancer dans la mise à jour de celui de ce site N2000.

En attendant, un travail de rédaction de fiches standardisées et pédagogiques d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire a été réalisé. Elles ont vocation à être utilisées comme supports pédagogiques (p. ex. sur le site internet, lors d'animations grand public, dans le bulletin de liaison, etc.), mais surtout, pourront être intégrées au DOCOB lors de sa future mise à jour. Ci-après un exemple de fiche habitat et espèce.

Elles seront bientôt consultables sur le site internet de ce site Natura 2000.

Tourbières hautes actives



CLASSIFICATION

Classification EUNIS : D1.1 : Tourbières hautes
 Classification CORINE Biotope : 51.1 : Tourbières hautes à peu près naturelles
 Classification Natura 2000 : 7110 : Tourbières hautes actives
 Statut : Intérêt prioritaire

PHYSIONOMIE/CARACTÉRISTIQUES STATIONNELLES :

La non décomposition des sphaignes forme de la tourbe qui va créer en s'accumulant des buttes surélevées topographiquement (« haut-marais »). Les végétations qui vont se développer sur ces buttes sont adaptées aux conditions locales : contexte climatique froid et milieux humides très acides pauvres en éléments nutritifs. Ces végétations sont caractérisées par les pluies et par capillarité avec les eaux remontant par les sphaignes. Une variabilité stationnelle importante peut s'observer en fonction de l'hygrométrie dans les tourbières et les mosaïques de végétations sont liées dynamiquement. Les faibles à Nathécie des marais sont dominés par cette espèce dans des zones d'écoulement (suinements et rigoles).



1- Tourbière haute active.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - 2003

ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Les buttes sont formées par différentes espèces de Sphaignes (Sphagnum sp.). Des Eucacées vont coloniser ces buttes : la Bruyère à quatre angles (*Juncus tetrafolius*), la Callune (*Calluna vulgaris*) avec des Cypripédiacées : Linagrette à feuilles étroites (*Linum catharticum*), Linagrette vaginée (*Linum catharticum*), Scirpe en touffe (*Scirpus cespitosus*), Laiche ériole (*Carex echinata*). La Nathécie des marais (*Narthecium ossifragum*) peut être présente dans les zones de suinlement.



2- Linagrette vaginée (*Linum catharticum*)



3- Scirpe en touffe (*Scirpus cespitosus*)

DYNAMIQUE DE LA VÉGÉTATION

L'assèchement de ces tourbières hautes actives peut transformer ces habitats en tourbières hautes dégradées avec une large dominance de la maline et la formation de tourbières sèches. Une colonisation ligneuse peut aussi avoir lieu et transformer le milieu en forêt de saules ou de saules osseux.

Sources bibliographiques et iconographiques :
 CHARCOL L., REIMINGER K., 2011, Catalogue des végétations du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, Conservatoire botanique national du Massif Central - Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, 240 p.
 Photos : Robin PET (PHEM)

Fiche habitat - Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - 2003

Figure 8 : Exemple d'une fiche habitat d'intérêt communautaire sur les "tourbières hautes actives"

Le Grand Murin *Myotis myotis*



STATUTS DE PROTECTION

- Protection nationale : Article 2 (Année du 23 avril 2007)
- Liste Rouge France 2017 :
- IC préoccupation mineure
- Directive Habitats : Annexes II et IV
- Plan national d'actions : PNA Chiroptères
- Convention de Bonn : Annexe II
- Convention de Berne : Annexe II
- Espèce déterminante ZNIEFF en Limousin
- Espèce de cohérence Trame Verte et Bleue

CARTE DE RÉPARTITION



1- Répartition du Grand Murin en France (MNH)

En France, l'espèce est présente dans pratiquement tous les départements hormis certains départements de la région parisienne. L'espèce est bien présente en Limousin même si elle se fait plus rare sur l'est de la région.

DESCRIPTION

C'est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Le pelage est épais, court, brun clair sur le dos contrastant nettement avec le ventre presque blanc. Les oreilles et nettement sont de couleur clair avec des nuances rosées mateuses. Elle est quasi identique et les membres clairs maton. Elle est quasi identique au Petit murin, une clé de détermination est nécessaire pour une identification rigoureuse.



3- Grand Murin en vol (MNH)

Fiche espèce animale - Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - 2003

BIOLOGIE

La période d'accouplement commence dès le mois d'août et s'étend jusqu'au début de l'hibernation. Les femelles donnent naissance à un seul jeune par an, elles forment des colonies généralement durant le mois de juin. Les jeunes naissent à la fin de l'hiver, les sites d'hibernation dure d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales. A la fin de l'hiver, les sites d'hibernation sont abandonnés au profit des sites d'estivage où aura lieu la reproduction. Les femelles s'y établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre. Les colonies d'une même région forment souvent un réseau au sein duquel les échanges d'individus sont possibles. L'espèce chasse à proximité de ses colonies de reproduction, généralement dans un rayon de 10 km.

PHÉNOLOGIE

Coléoptères	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Chasse												
Reproduction												
Hibernation												

HABITAT

Le Grand Murin recherche pour chasser des zones forestières avec peu de sous-bois et des zones ouvertes agricoles (prairies, pelouses). Les gîtes d'hivernation sont des cavités souterraines diverses (grottes, anciennes mines, caves, barrages). Les gîtes d'estivage sont des sites secs et chauds : sous falaises, combes d'églises, greniers mais aussi des grottes, anciennes mines, caves, carrières souterraines.



3- Grand Murin en cavité souterraine

RÉGIME ALIMENTAIRE

Insectivore strict, cette espèce consomme des Coléoptères (carabides, hannetons) ainsi que des Orthoptères, des Dermaptères, des Diptères, des Lépidoptères, des Araignées... Ce murin capture ses proies au sol.

Sources bibliographiques et iconographiques :
 BONNETIN F., GAUDILLAT V., 2004, Carnet d'habitats Natura 2000, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tome 7, Espèces animales, la Documentation française, 333 pp.
 DEVAUD et al., 2019, Inventaire chiroptérologique de la région de la péninsule de la Vienne (FR 740137) dans les sites Natura 2000, Rapport d'étude 2019, OREAL Nouvelle Aquitaine - Groupe Ornithologique et Hépatérologique du Limousin, 21 p.
 Photos : Gilles SAN MARIN (J.2.3) Cartographie : MNH

Fiche espèce animale - Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - 2003

Figure 9 : Exemple d'une fiche espèce d'intérêt communautaire sur le "Grand Murin"

• **FSD :**

À l'automne 2020, un travail de mise à jour du FSD a été effectué auprès de la DREAL. Quelques modifications ont été demandées, notamment concernant les données et statuts de certaines espèces de chiroptères.

La version réactualisée du FSD est visualisable ici :

<https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR7401107.pdf>

D. Autres actions

• **Réseau Natura 2000 :**

En raison du contexte sanitaire, aucun séminaire Natura 2000 Nouvelle-Aquitaine n'a été organisé par la DREAL durant la période d'animation 2020-2021.

Ce type de manifestation a normalement pour but d'échanger sur différentes problématiques entre animateurs et services de l'État.

• **Formation TVB :**

Durant la période d'animation d'avril 2020 à avril 2021, l'animatrice a suivi une formation gratuite portant sur la Trame Verte et Bleue (TVB) (cf. attestation de suivi et programme en p.47).

En effet, au croisement des enjeux écologiques et d'aménagement du territoire, la TVB est une politique visant à intégrer la biodiversité dans les stratégies d'aménagement et de développement territorial.

Pour faciliter son appropriation par le plus grand nombre, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a proposé, dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue et en lien avec Tela Botanica, le MOOC « Trame verte et bleue » : une formation en ligne accessible à tous et diffusée pendant 9 semaines de janvier à mars 2021, à raison de quelques heures par semaine.

Cette formation a permis à l'animatrice de rédiger deux articles dans la future lettre de liaison du site des « Landes des Monédières » :

- Le premier porte sur le principe de « continuité écologique » (réservoir biologique, corridor écologique, etc.)
- Le deuxième réalise un focus sur les espèces sensibles à la fragmentation des habitats au cœur de la Z.S.C.

En effet, pour le Limousin, la liste des espèces sensibles à la fragmentation – et pour lesquelles le Limousin a donc une responsabilité – comprend 41 espèces, dont 15 invertébrés (7 odonates, 7 orthoptères, 1 papillon) et 26 vertébrés (3 amphibiens, 3 reptiles, 6 mammifères, 14 oiseaux). Quasiment la moitié d'entre elles sont présentes sur le site Natura 2000 « Landes des Monédières » : Leste des bois, Cordulie arctique, Criquet palustre, Criquet rouge-queue, Decticelle des bruyères, Grenouille rousse, Triton marbré, Vipère péliade, Campagnol amphibie, Barbastelle d'Europe, Loutre d'Europe*, Alouette lulu*, Bouvreuil pivoine, Grimpereau des bois, Linotte mélodieuse, Pie-grièche écorcheur*, Pie-grièche grise, Pipit farlouse, Pouillot siffleur et Rougequeue à front blanc*

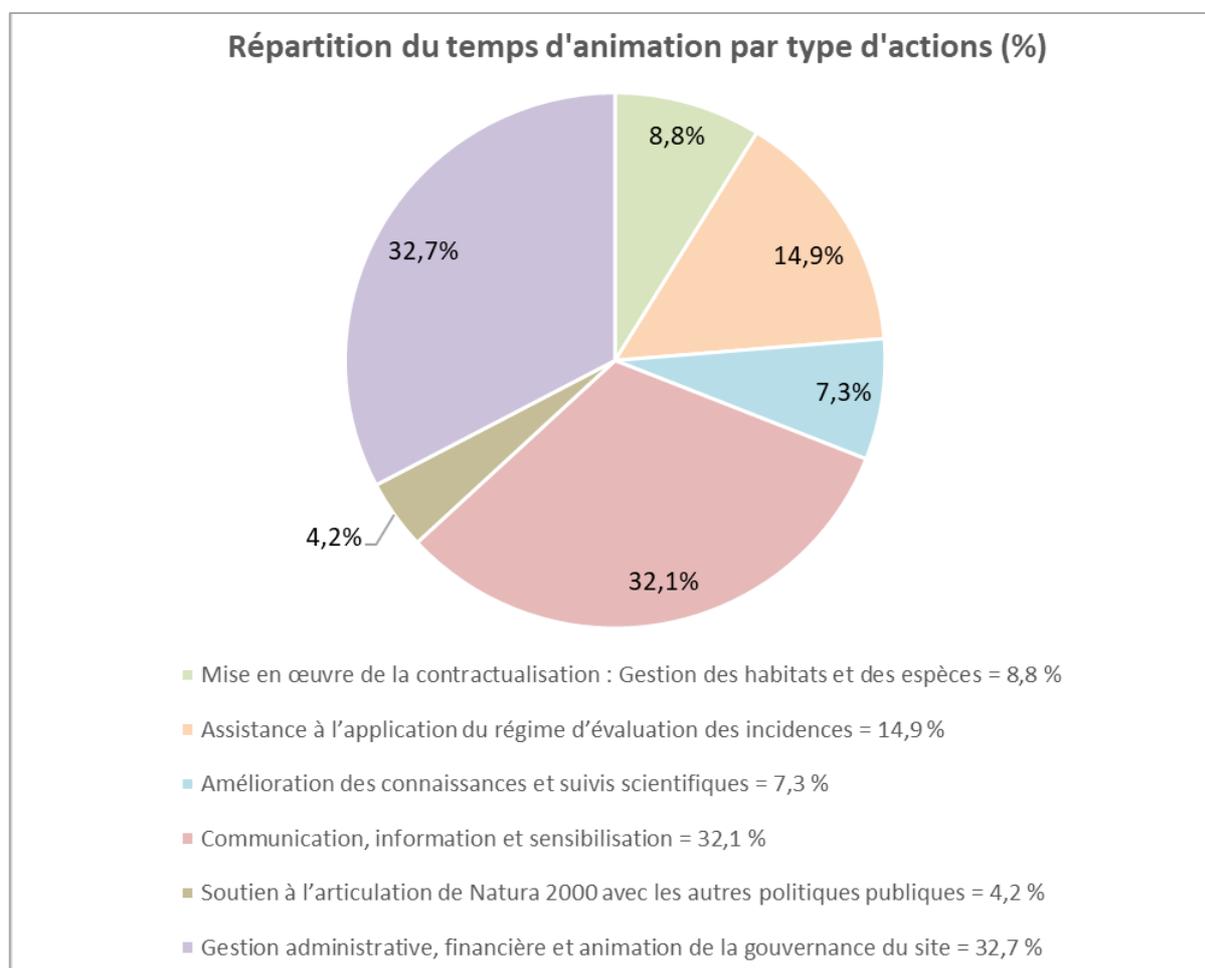
(: espèce désignée comme d'intérêt communautaire au titre des Directives « Habitats-Faune-Flore » ou « Oiseaux ».)*

Ces articles seront bientôt consultables sur la lettre de liaison n°9 du site, ainsi que sur le site internet dédié à ce site Natura 2000.

VIII. SYNTHÈSE

Ci-après, le bilan du temps consacré aux actions d'animation de ce site (cf. ci-dessous).

Axes de travail	Sous-axes de travail	Indicateurs de moyens	
		Temps prévu (jr)	Temps passé (jr)
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000	7	0
	Animation des MAEc	6	3,91
	Animation de la charte Natura 2000	2	0
	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	0	0
	Animation foncière	1	0
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Évaluations d'incidences des projets	2	6,60
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Suivis scientifiques et techniques	8	3,22
Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, média	4	9,57
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	0	0
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	0	2,16
	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	1	0,03
	Communication / animation auprès des scolaires	1	1,14
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	1	1,29
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	5	1,87
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	Organisation de la gouvernance du site (COPIL, ...)	1	0,03
	Gestion administrative et financière	5	6,22
	Compléments ou mise à jour du DOCOB	2	5,54
	Autres actions (rencontre avec services de l'État, SIN2, ...)	2	2,70
TOTAL		48	44,29



IX. ANNEXES

itinéraire

PAR MARIE-EMILIE COLLE



Un parc naturel régional est un classement attribué à un territoire à dominante

rurale reconnu pour ses patrimoines naturel, culturel, bâti et paysager de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile. Celui de Millevaches en Limousin l'est, en particulier, par la forte présence de zones humides (tourbières, lacs, étangs, rivières...) mais aussi de sommets, de vallées et de gorges, de landes à bruyères, de sites granitiques et de forêts de feuillus. Ce territoire « sauvage » se parcourt tout au long de routes... sinueuses mais dans des paysages somptueux.

Page de droite:
Vue sur le lac de Vaux, en bordure ouest du plateau de Millevaches (en haut). Vous avez dit Millevaches ou mille vaches ? (en bas).

52 Image & Nature

Parc naturel régional Limousin - Nouvelle Aquitaine

Plateaux, monts, vallées de Millevaches

1 - Un parc aux multiples facettes

Notre arrivée sur le vaste territoire du PNR de Millevaches en Limousin se fait par le grand lac de Vassivière, encaissé entre monts et forêts majoritairement plantées de résineux. Mais l'on s'aperçoit bien vite que ce n'est qu'une des nombreuses facettes paysagères qui le composent. En effet, derrière ce paysage bosselé, parsemé de puys et de collines recouvertes de massifs feuillus de chênes et de hêtres, de part et d'autre de vallées parfois encaissées, se découvrent des plateaux ondulés de tourbières et de landes à bruyères. Eau et la roche ont créé ce modelé en alvéole caractéristique, que l'on découvre au cœur du Parc et autour de la commune de Millevaches. Il faut surtout un cœur bien accroché, ou être conducteur, pour circuler sur ce réseau routier secondaire... particulièrement sinueux. L'eau est omniprésente le long de notre parcours sous forme de lacs, d'étangs et de rivières – comme la Vienne que nous longeons, si étroite ici comparée à chez nous, dans... la Vienne, où se trouve la rédaction d'*Image & Nature*, et l'on traverse de nombreux villages, renfermant un patrimoine bâti authentique et très souvent joliment restauré, disséminés dans une



© PNR de Millevaches en Limousin





© PNR Millevaches en Limousin



La digitale pourpre est moniprésente dans le paysage.

© Marie-Emilie Collie



© G. Rodier

campagne verdoyante. Que de milieux naturels et d'habitats diversifiés ! Prenant appui sur un massif granitique, le territoire, classé PNR en 2004, est partagé entre milieux agricoles (environ 40 %) et milieux forestiers (environ 55 %).

Une biodiversité remarquable

Ils abritent en effet une biodiversité pour laquelle le territoire porte une responsabilité particulière : la loutre d'Europe (2), la moule perlière, le chabot et la lamproie de Planer (des poissons), l'azuré des mouillères, le pique-prune, le circaète Jean-le-Blanc, la pie-grièche grise... Cette richesse vaut au Parc l'existence de sept sites Natura 2000, dont cinq Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et deux Zones de Protection Spéciale (ZPS) « oiseaux », qui couvrent environ 22,5 % de sa superficie. Par ailleurs, la qualité des eaux du territoire s'est traduite par l'attribution à deux rivières, la Gioune (1) et le Pic (en Creuse), du label « Site - Rivières Sauvages », réseau national qui comprend « à peine » 21 rivières en France actuellement. Enfin, plus de la moitié du territoire du Parc fait partie de la « zone tampon » de la Réserve de Biosphère (Unesco) du bassin de la Dordogne où l'objectif de maintien de la biodiversité est prioritaire. Face à l'immensité et la diversité du territoire, nous avons ciblé et visité dans cet itinéraire, avec Solène Nozay, chargée de mission Biodiversité Natura 2000 du PNR quelques sites, classés ou non, intéressants à tous les points de vue et notamment photographiques. ■

Les sites Natura 2000

■ Chaque ZSC dispose de son propre site Web très documenté qui vous permettra de la découvrir avant de vous y rendre (avec la localisation, un film de présentation, les habitats et espèces, les enjeux, la gouvernance, des photos et cartes...). Certains sont dotés de sentiers d'interprétation ou de rando. Par exemple, les « **Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air** » sont incontournables (loutre d'Europe, cordulie à corps fin, agrion de Mercure, damier de la succise, campagnol amphibie, vipère péliade – très présente, arnica des montagnes, andromède à feuilles de podium ou encore la drosera à feuilles rondes...).
 - <http://gioune.n2000.fr>
 - <http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/>
 - <http://negarioux-malsagne.n2000.fr/>
 - <http://monedieres.n2000.fr/>
 - <http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/>



De la route des Hêtres, ancien tracé de la route de Limoges à Bort-les-Orgues (la D 679), vous découvrirez un remarquable point de vue sur la vallée des Farges. Le hêtre, le fau en langue d'oc (prononcer lou faou), a donné son nom à de nombreux hameaux et lieux-dits. Avec le châtaignier, c'est l'un des arbres emblématiques du Limousin.

© M. Mazurier

2 - Des sites remarquables

Étang des Oussines (Saint-Merd-les-Oussines)

Classé Réserve Naturelle Régionale, l'étang des Oussines abrite une retenue d'eau d'une superficie de 18 hectares. Vous serez séduit par l'importante quantité de nénuphars qui recouvrent la surface de l'eau (3) ! De nombreuses espèces animales et végétales y sont recensées, parmi lesquelles on retrouve la loutre d'Europe, dont nous avons observé des épreintes sur un rocher ou le faucon hobereau, ainsi que des droseras. Certaines sont très rares, telles que la chouette de Tengmalm, dont on estime le nombre en Limousin entre trois et dix couples. Ce trésor naturel préservé se loge au milieu des alvéoles couvertes de landes et de bois typiques du plateau de Millevaches, offrant de splendides paysages.

La tourbière de Longeyroux (St-Merd-les-Oussines)

Non loin, un arrêt s'impose à la magnifique tourbière de Longeyroux (250 ha), qui forme la plus vaste étendue de tourbe du Limousin. Les très nombreux ruisseaux qui parcourent la tourbière forment la rivière Vézère qui finira son parcours dans la Dordogne. Deux sentiers ont été aménagés (sur un platelage sur 1 km pour le sentier des Linaigrettes (4) ou sur 9 km) pour traverser la tourbière et découvrir ce milieu si particulier. Les photographes seront ravis de la proximité avec les droseras ! Côté oiseaux, le vanneau huppé, le pipit farlouse et l'engoulvent, notamment, y nichent.



© Marie-Emilie Collie



© Marie-Emilie Collie



© Marie-Emilie Colle



© R. Pett



© Marie-Emilie Colle

La Haute-Vallée de la Vienne

La présence de la moule perlière – dont il reste de belles populations, mais en difficulté – du chabot et de la lamproie de Planer, de l'écrevisse à pattes blanches, de libellules (cordulie à corps fin), des rhinolophes ou encore du scarabée pique-prune sont notamment à l'origine du classement du linéaire de la rivière de sa source jusqu'aux portes de Limoges quasiment. Pour en découvrir une partie, parcourez le sentier des Sources de la Vienne (1), croisement D36 et D21 (Peyrelevalde), une petite marche de 4 km très intéressante et agréable. Rendez-vous également à la retenue et au lac-tourbière de Servières (linaigrette à feuilles engrainées, agrion hasté, grand carex, trèfle d'eau...).

Tourbière de Négarioux-Malsagne (Peyrelevalde)

Site assez exemplaire du territoire, cette tourbière bien préservée occupe le fond d'une alvéole typique du plateau de Millevaches et couvre 201 ha. On peut y observer beaucoup de droseras (3), mais aussi l'arnica des montagnes, la vipère péliade (2), le lézard vivipare. C'est aussi le domaine de la loutre et de nombreuses chauves-souris (barbastelle, grand murin). La fréquentation du site par la pie-grièche écorcheur, l'alouette lulu, la pie-grièche grise ou encore le circaète Jean-le-Blanc est avérée. Un chemin de découverte de 6,2 km permet d'en faire le tour (soyez vigilants au départ, les indications sont assez confuses). ■

La ZPS « Plateau de Millevaches »

■ La ZPS « Plateau de Millevaches » (65 974 ha) est un très grand site Natura 2000 qui a été désigné en raison de la présence singulière de 12 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sur ce même territoire. Au sud, la forêt de résineux de moyenne montagne est le territoire de la chouette de Tengmalm, à l'est, ce secteur plus montagnard et moins forestier est le territoire des busards Saint-Martin et des milans noirs. L'ouest est le domaine des lacs, avec Vassivière, sur lequel les grues cendrées font des haltes lors des migrations. Le nord, plus bocager, est propice à la présence de la pie-grièche écorcheur et de l'alouette lulu. Enfin, le cœur du site – où la population humaine est en faible densité, est une sorte de mélange de tous ces paysages, favorisant une grande diversité d'espèces comme le circaète Jean-le-Blanc qui apprécie les forêts tranquilles. + d'infos : www.pnr-millevaches.fr/Z-P-S-Plateau-de-Millevaches

Carnet de voyage en Millevaches

■ Le Parc a édité en 2012 un guide qui recense une cinquantaine de sites et sentiers d'interprétation : *Voyage(s) en Millevaches*. Cet ouvrage est un outil pratique, mais aussi un document enrichi de dessins, dans le style carnet de voyage. Une cinquantaine de découvertes y sont proposées. **Vendu au prix de 7 €.**



Rando Millevaches sur mobile

■ À la fois sur Internet et application mobile (stores Android et Apple), Rando Millevaches est un outil gratuit, précieux et précis pour découvrir le territoire du Parc. Plus de 250 circuits (pédestres, VTT, équestres, en français et en anglais) sont proposés et s'adaptent à tous les profils. Il est évidemment possible d'affiner sa sélection avec des critères selon la nature de ce que vous souhaitez découvrir, comme la faune et la flore par exemple. Ainsi, la tourbière de Longeyroux que nous vous avons présentée est, par exemple, répertoriée sur le site. On y trouve également un agenda des manifestations touristiques et prochainement, il sera enrichi en répertoriant l'itinérance et les hébergeurs. + d'infos : <https://rando-millevaches.fr>

Zoom sur Appaat Millevaches

■ Depuis plusieurs années, le Parc mène une politique pour faire de la Montagne limousine une destination reconnue pour la randonnée, notamment en itinérance. L'Appaat Millevaches (Association pour la promotion des pratiques alternatives d'accueil touristique au pays de Millevaches) propose une offre variée de séjours tout compris, en groupe ou en autonomie, notamment ceux du Bureau des accompagnateurs de la Montagne limousine. Nous avons, par exemple, testé celui sur 3 jours avec un âne. Une offre de stages photo est en cours d'élaboration avec le photographe animalier creusois, spécialiste de la loutre, Stéphane Raimond. + d'infos : www.appaat-millevaches.com/

L'Observatoire photographique participatif du paysage (OPP)

■ L'OPP est constitué d'une série de photographies représentatives du paysage d'un secteur donné. En 2019, à l'occasion de l'étude du Plan Paysage de la Vallée de la Diège, le PNR a expérimenté la création d'un OPP sur le territoire de la Vallée de la Diège et c'est le photographe de paysage Claude Belime qui l'a réalisé après un temps d'immersion sur le terrain. Depuis vous pouvez, vous aussi, l'enrichir en reprenant les photos depuis l'un des 31 points de vue afin de constater d'éventuelles évolutions du paysage. + d'infos : www.pnr-millevaches.fr/OPP

Visite du Parc naturel régional mode d'emploi...



Massif des Montedères (un incontournable) © PNR Millevaches

Classé le 18 mai 2004, le PNR de Millevaches en Limousin est composé de 124 communes, dont 4 villes-portes (Eymoutiers, Treignac, Meymac et Felletin). Avec une superficie de 335 067 hectares, il abrite une population d'à peine 38 950 habitants. La loutre d'Europe est le symbole du Parc car elle est présente sur l'ensemble du réseau hydrographique. La Maison du Parc est située à Millevaches, elle accueille dans un corps de ferme joliment restauré l'ensemble de l'équipe technique ainsi que le public. Outil de découverte du territoire, elle est ouverte de mai à octobre (espace scénographique, programme des animations, départ de sentier de rando...). Contact : Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, Maison du Parc, 7 route d'Aubusson, 19290 Millevaches - Tél. : 05 55 96 97 00 - Site Web : www.pnr-millevaches.fr

Photographes et naturalistes

Le Parc n'a pas de pouvoir réglementaire, les règles sont les mêmes qu'ailleurs. Par exemple, la chasse et la pêche sont autorisées. Mais comme partout en France, certaines espèces sont protégées et certains sites font l'objet d'une réglementation particulière. Les chiens sont autorisés, il convient de les tenir en laisse et de rester sur les chemins par sécurité et pour ne pas déranger la faune ou abîmer la végétation. Pour favoriser l'itinérance, le Parc a lancé, avec les autres PNR du Massif central, un projet de création d'aires de bivouac avec des paysagistes. La première a été installée en 2019 près de la Maison du Parc, à Millevaches. Elle est ouverte entre juin et septembre. Sont à disposition : des emplacements pour camper sur des terrasses en bois, un foyer écologique pour faire du feu et des services annexes (location de matériel, toilettes sèches, bois, accès à l'eau potable mais pas de douche). La réservation (5 €/nuit/tente) se fait en ligne.

Renseignements pratiques

→ Comment s'y rendre ?

Le vaste territoire du Parc est situé dans un triangle entre Guéret, Limoges et Tulle, préfectures des trois départements qui le composent, à l'est de la région Nouvelle-Aquitaine.

→ Quand photographier ?

Toutes les saisons sont intéressantes pour la photo ! On peut y observer des oiseaux, autant que des amphibiens, des reptiles, des insectes, et des plantes. Les mammifères se font plus discrets, dont l'emblématique loutre.

→ Quel matériel emporter ?

Pensez à votre matériel d'observation. Côté photo, prenez des longues focales pour l'avifaune et un objectif macro. Un grand-angle pour les paysages.

→ Quelles cartes consulter ?

• Carte IGN 1/100 000^e « Découverte des parcs de France » n° 83307.

B. Annexe 2 : Diaporama de présentation sur Natura 2000 et l'animation de sites

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



**Animation de sites
Natura 2000**




Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Natura 2000
Qu'est-ce que c'est ?




Une autre vie s'invente ici

► Réseau de sites naturels d'importance communautaire qui a pour objectif de « mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité ».

Correspond à la mise en application des Directives :

Oiseaux



Zone de Protection Spéciale

Habitats Faune Flore



Zone Spéciale de Conservation

Crédits photos : O. VILLA, M. CONSTANS-PNRML, R.DOHOGNE-GMHL

► En Europe

RÉSEAU NATURA 2000 EN EUROPE

6%

de la surface marine des eaux européennes

18,15%

de la surface terrestre du territoire de l'Union européenne

Directive Habitats faune flore

231 types d'habitats naturels ⁽¹⁾

1 563 espèces animales ⁽¹⁾

966 espèces végétales ⁽¹⁾

⁽¹⁾ dont 536 identifiées à l'annexe II de la directive
⁽²⁾ dont 658 identifiées à l'annexe II de la directive



5 572 zones de protection spéciale pour les oiseaux (ZPS)

23 726 zones spéciales de conservation pour les habitats et les espèces (ZSC)

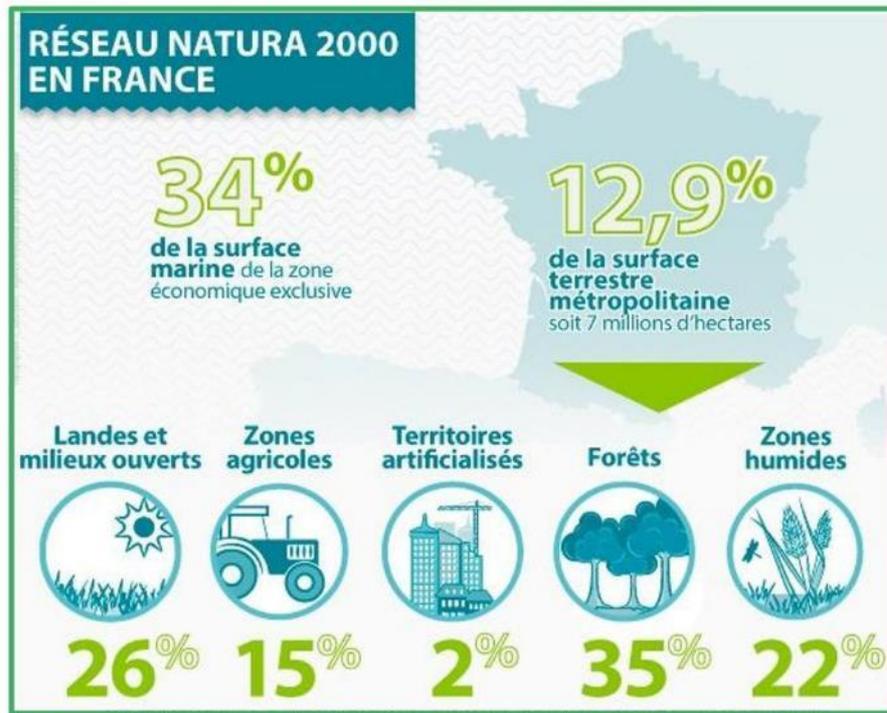


Source (2020) : <https://www.natura2000.fr/chiffres-cles>

Réseau Natura 2000



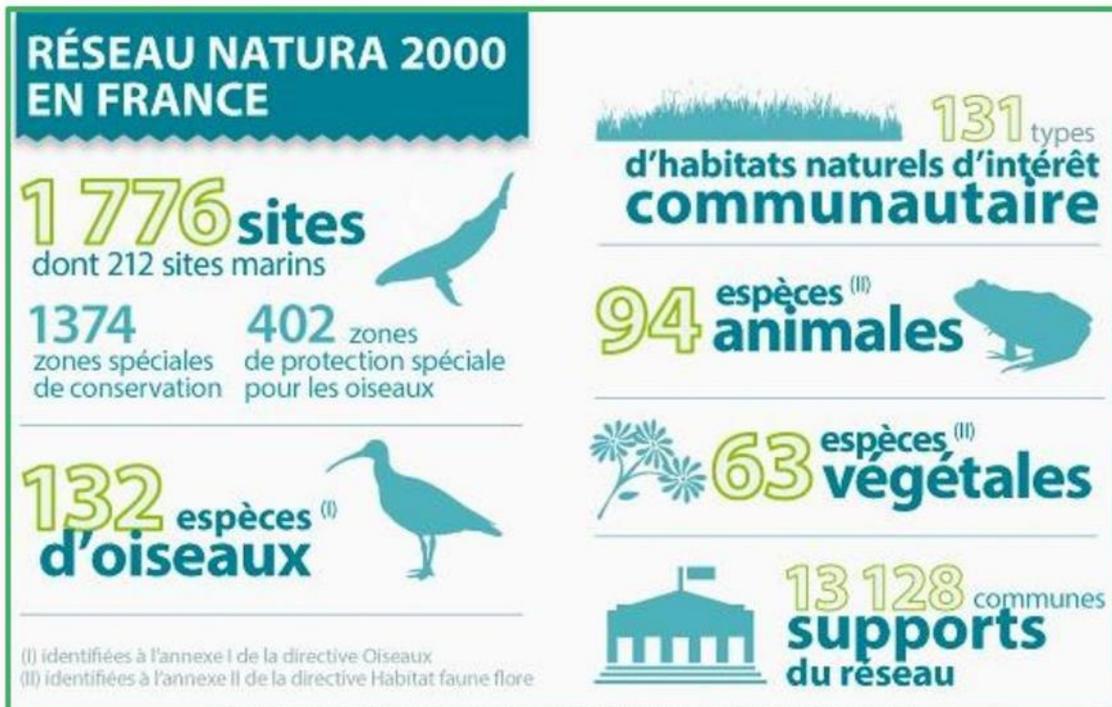
► En France



Réseau Natura 2000



► En France



Source (2020) : <https://www.natura2000.fr/chiffres-cles>



Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - 7 - Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



DOCOB : DOCUMENT d'OBJECTIFS

Document **d'orientation** et de **gestion** élaboré sous la responsabilité des membre du COPIL. Il contient :

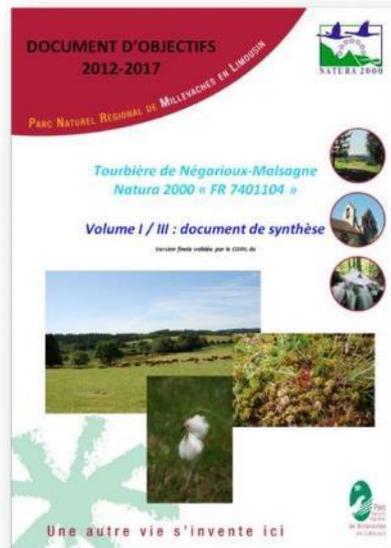
- la localisation cartographique, l'état de conservation, les exigences écologiques des habitats naturels et espèces qui justifient la désignation du site ;
- les mesures et actions de protection qui s'y appliquent ;
- des propositions de mesures permettant d'atteindre les objectifs fixés ainsi que leur priorité notamment au regard de l'état de conservation.

COPIL : COMITÉ de PILOtAGE

Instance de **concertation** qui réunit :

- des représentants des services et établissements publics de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- les représentants des organisations socioprofessionnelles, des associations de protection de la nature, des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel ;
- des titulaires de droits réels et des exploitants de biens.

Se réunit au minimum 1 fois par an pour faire un bilan des réalisations et valider les perspectives d'animation.



Enjeux et objectifs



Conservation et restauration des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire

- Conserver et restaurer les HIC à vocation pastorale et forestiers
- Conserver et restaurer les populations d'EIC
- Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs de Natura 2000
- Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces

Appropriation locale du site Natura 2000

- Participer au développement local
- Concerter et impliquer les acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site
- Développer des outils de communication en lien avec le site Natura 2000
- Sensibiliser et éduquer le grand public à l'environnement

Amélioration de la connaissance sur le site

- Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site Natura 2000
- Étudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion
- Améliorer la connaissance de la biodiversité
- Améliorer la connaissance socio-économique du site

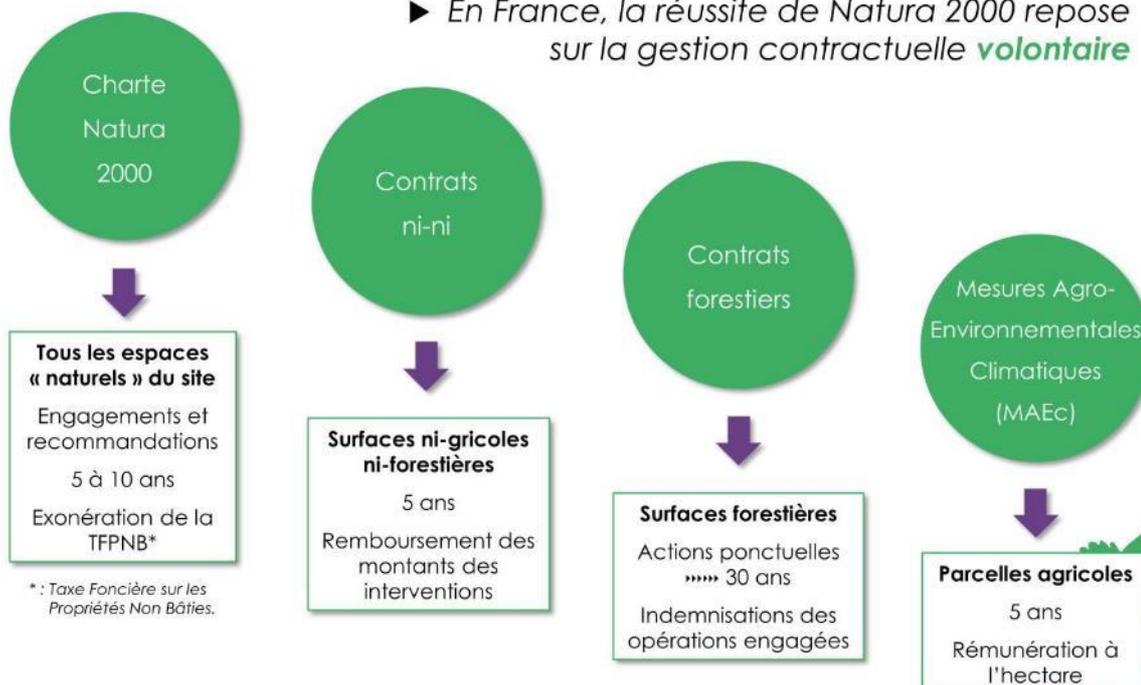


Outils Natura 2000



► Volet contractuel

► En France, la réussite de Natura 2000 repose sur la gestion contractuelle **volontaire**



► Volet réglementaire

La démarche Natura 2000 **n'exclut pas** la mise en œuvre de **projets d'aménagements** ou la réalisation d'**activités humaines** dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient **compatibles avec les objectifs** de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites.

Le projet peut-il avoir un **effet significatif** sur les habitats et les espèces végétales/animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000 ?



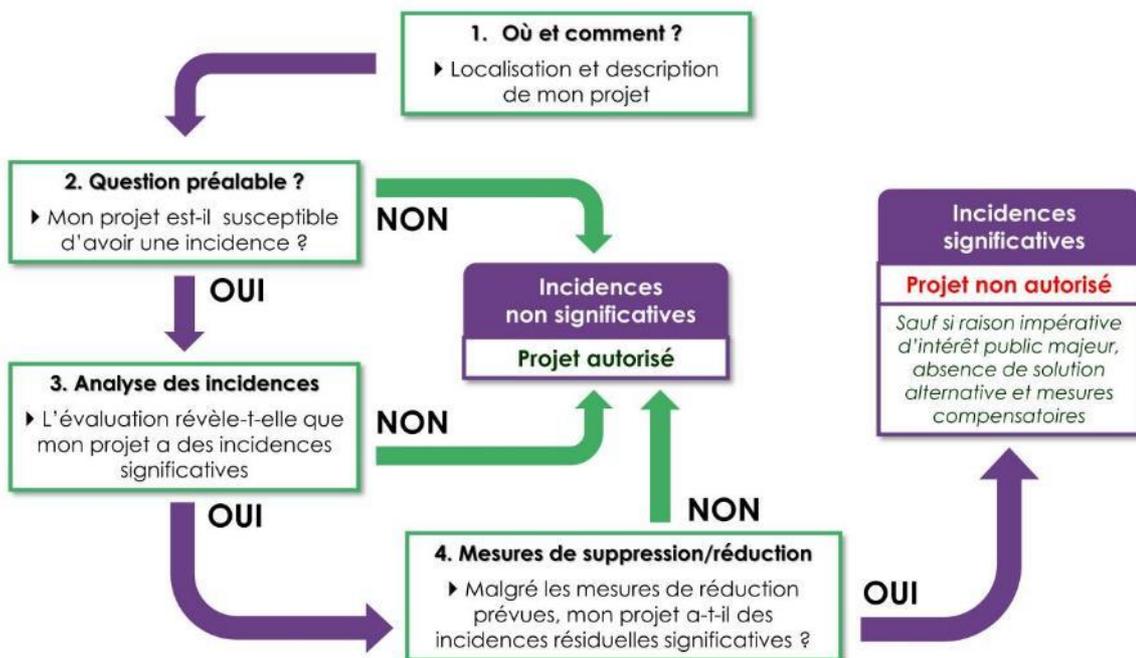
Liste nationale des projets / activités : [ici](#)

Liste locale des projets / activités : [ici](#)

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - 11 - Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



► Volet réglementaire : évaluation des incidences



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Plus d'infos sur le site internet :

<http://monedieres.n2000.fr/>



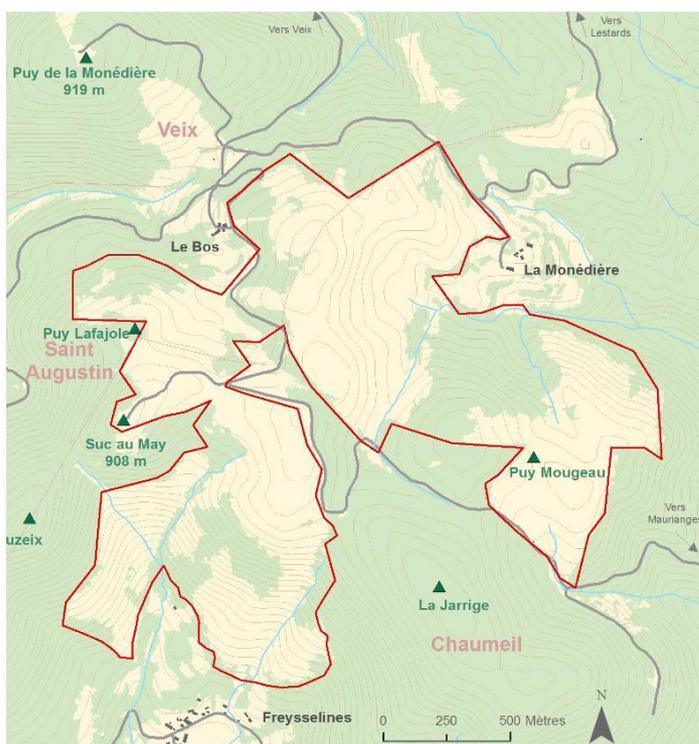
Site Natura 2000 FR7401107

Zone Spéciale de Conservation
« Landes des Monédières »



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin
Une autre vie s'invente ici

Chiffres clés



2
communes

**Chaumeil
Saint-Augustin**

Surface du site 244 ha

2009

**Arrêté ministériel de
désignation en ZSC**

**Approbation du
DOCOB
(arrêté préfectoral)**

2007

118 ha

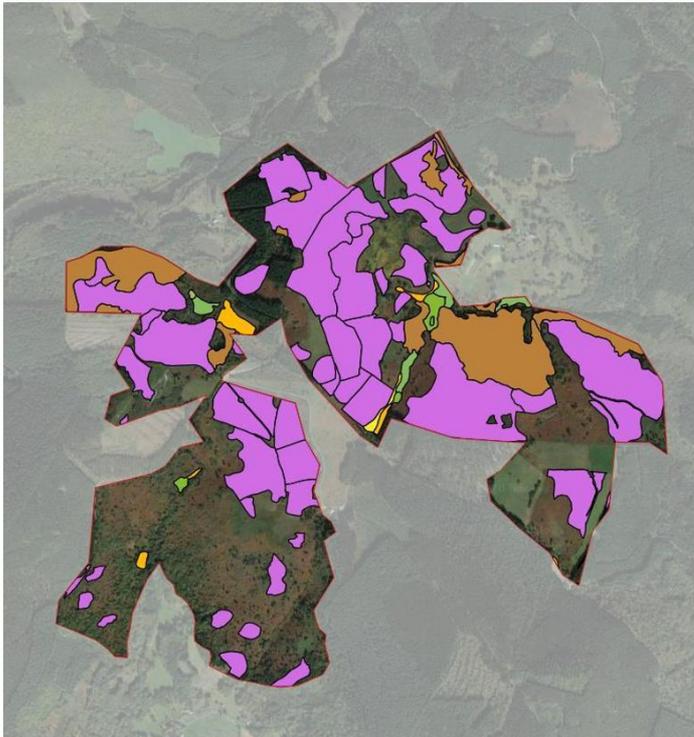
**7 Habitats d'intérêt
communautaire :**

- Landes sèches
- Hêtraies à houx
- Formations herbeuses à Nard

**Espèces de
la Directive**

6

Habitats



Habitats d'intérêt communautaire

- 4030 : Landes sèches européennes
- 6230 : Formations herbeuses à Nardus
- 6410 : Prairies à Molinia
- 7110 : Tourbières hautes actives
- 7120 : Tourbières hautes dégradées
- 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques

Nombre d'HIC* : 7

Surface en HIC* : +/- 118 ha

HIC* : Habitat d'Intérêt Communautaire

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - 23 - Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Espèces



Nombre d'EIC* dont la présence est avérée : 6

EIC* : Espèce d'intérêt communautaire.

Barbastelle

Crédit photo : GMHL 2010.

Grand Rhinolophe

Crédit photo : JYB Devot

Grand Murin

Crédit photo : G. San Martin (CC BY-SA 2.0)

Murin à oreilles échanquées

Crédit photo : S. Nozay

Loutre d'Europe

Crédit photo : G. San Martin, 2007

Lucane cerf-volant

Crédit photo : J.F. Gaffard (CC BY-SA 3.0)

Autres espèces remarquables

Circaète Jean-le-Blanc	Decticelle bicolore
Engoulevent d'Europe	Decticelle des bruyères
Faucon hobereau	Adénocarpe
Triton marbré	Arnica des montagnes
Lézard des souches	Etc.
Cuculie de l'aster	

Une autre vie s'invente ici

C. Annexe 3 : Plaquette informative concernant la
Stratégie Régionale pour la biodiversité (SRB)



Stratégie
RÉGIONALE POUR LA
BIODIVERSITÉ
NOUVELLE-AQUITAINE

LE DIAGNOSTIC EN BREF





Vallée
de la Dordogne
à la Roque-Gageac

© CCBY Martin Thomas



Corniche
basque

© Camille Bricout



Bocage
poitevin

© Arnaud Vaudelet



Introduction



L'Homme, *Homo sapiens*, fait partie du vivant, il est dépendant de la nature. En Nouvelle-Aquitaine, notre économie et notre culture sont étroitement dépendantes de la bonne santé des écosystèmes, comme le démontre en 2020 le rapport du comité scientifique régional **Ecobiose** sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Les écosystèmes du territoire néo-aquitain sont riches et variés : milieux littoraux, humides, ouverts, montagnards, forestiers... Ils abritent des habitats naturels ainsi qu'une faune et une flore remarquables, parfois rares et menacés. **Il est de notre responsabilité de les préserver.**

Pourtant les activités humaines sont à l'origine de la 6ème extinction de masse des espèces. Le dernier rapport d'évaluation de la plate-forme inter-gouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, **l'IPBES**, annonce en avril 2019 qu'environ **un million d'espèces animales et végétales est aujourd'hui menacé d'extinction**. **Les causes sont d'origine anthropique** : artificialisation et fragmentation des espaces naturels, surexploitation des ressources naturelles, pollutions, espèces exotiques envahissantes et changement climatique.

Notre territoire régional n'échappe pas à ces pressions, et il est particulièrement impacté par le **changement climatique**. Le rapport du comité scientifique régional **AcclimaTerra** de 2018 le démontre : les températures ont augmenté de 1,4°C au cours du XX^e siècle en Nouvelle-Aquitaine, avec des phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents.

Face à ces enjeux, **nous devons agir puissamment et en urgence** afin de stopper la perte de biodiversité, pour le bien de tous et pour les générations à venir. Cette prise de conscience récente, reflet d'une mobilisation citoyenne sans précédent, s'est accélérée avec la **crise sanitaire de la Covid 19**. La pandémie a en effet montré de manière dramatique les liens entre l'état des écosystèmes et la santé humaine. **Une transformation de notre société est aujourd'hui incontournable.**

La Convention sur la Diversité Biologique, la **Stratégie européenne pour la Biodiversité 2030 et la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2021-2030** en cours d'élaboration, nous donnent un cadre pour définir, en Nouvelle-Aquitaine, notre propre **Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)**.

Son objectif est simple : bâtir une stratégie d'action commune pour la reconquête de la biodiversité, basée sur la mobilisation de tous, la solidarité écologique, des modèles de développement préservant les écosystèmes, et des politiques publiques cohérentes et efficaces.

La Stratégie Régionale pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine est co-pilotée par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, à travers la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et l'Office Français de la Biodiversité, en lien également avec les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne. L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine assure la coordination technique, l'Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement appuie la mise en œuvre de la concertation, et le Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature apporte son appui méthodologique. Les acteurs du territoire y sont étroitement associés : collectivités, organismes environnementaux, acteurs socio-économiques, scientifiques...

Résultat d'un important travail collectif, le diagnostic et les enjeux partagés du territoire permettent de construire collectivement les objectifs stratégiques et le cadre d'action de la SRB. Ce document vous en présente les éléments-clés : l'état de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, les pressions exercées par les activités humaines, et les politiques et acteurs en place.



© CCBYNCND Ceronne

LA BIODIVERSITÉ

C'est la vie !



C'EST LA DIVERSITÉ DU VIVANT, D'UNE VALEUR INESTIMABLE...

- **LA DIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS :**

à l'échelle de la région ce sont les prairies, les forêts, les zones humides, les cours d'eau, les milieux marins et littoraux... Ces milieux sont composés d'une pluralité d'habitats naturels caractérisés par des conditions physiques et biologiques du milieu et par les espèces floristiques et faunistiques qui y cohabitent, par exemple les différents types de tourbières. L'habitat naturel constitue l'unité élémentaire de vie des communautés d'espèces végétales, animales et fongiques.

- **LA DIVERSITÉ DES ESPÈCES, SAUVAGES ET DOMESTIQUES :**

ce sont les animaux (dont l'espèce humaine), les végétaux, les champignons mais aussi les bactéries, les virus, qui vivent dans ces milieux.

- **LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE :**

la diversité des individus au sein de chaque espèce.

Le tout est interdépendant, formant ce que l'on appelle un écosystème. Ces interrelations sont essentielles. Elles permettent la pollinisation, la décomposition de la matière organique, la fixation de l'azote atmosphérique, la résistance de la végétation aux perturbations naturelles ou anthropiques...

C'est cette diversité de milieux, d'habitats naturels et d'espèces, ainsi que leur interaction et leur conservation en bon état qui sont garants du bon fonctionnement des écosystèmes.

La biodiversité présente donc une valeur inestimable en tant que telle, car elle a avant tout une **valeur intrinsèque**. Les espèces ont une valeur pour elles-mêmes, pour lesquelles l'homme lui reconnaît une forme de droit moral à exister. La biodiversité confère aussi à notre région une grande **valeur patrimoniale**, une identité qui lui est propre et un héritage pour les générations futures.

Enfin, **la biodiversité offre différents biens et services écosystémiques, que les hommes peuvent tirer des écosystèmes directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être (nourriture, qualité de l'eau, paysages,...).**

La biodiversité est aussi une composante déterminante de la **santé humaine**. Le bon fonctionnement des écosystèmes est la condition d'un environnement sain (qualité de l'air, de l'eau potable, des aliments...) et d'un bien-être physique et psychologique. Nous accordons de plus en plus d'importance aux aménités environnementales (paysages, tranquillité...), aux services spirituels et culturels (de récréation, de loisirs, d'éducation...) et aux relations sociales (jardins partagés, parcs urbains) qu'offre la biodiversité.

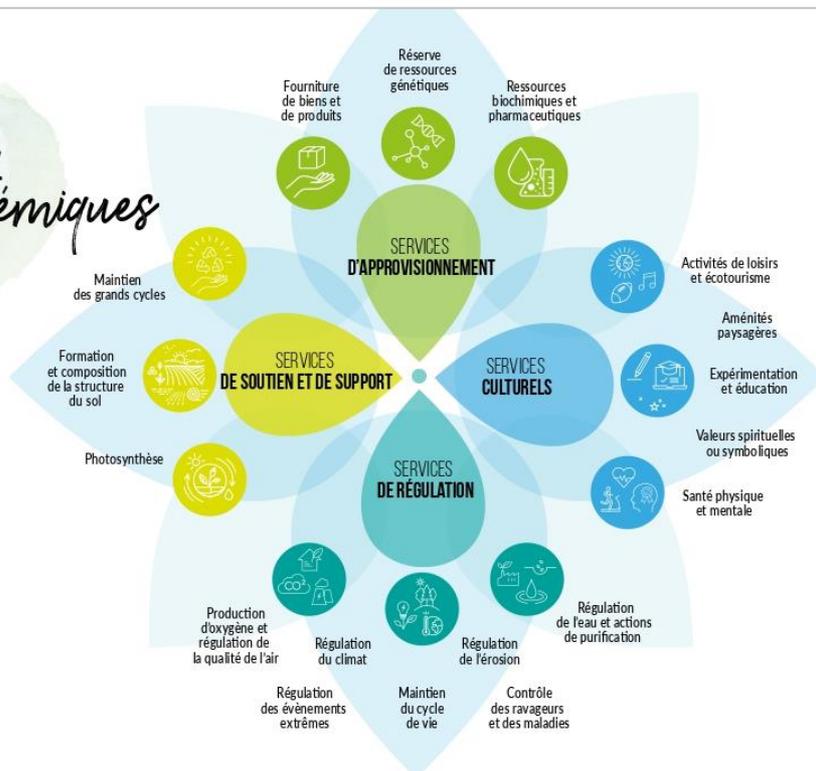
Jardin partagé



©Thierry Diegen
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Ces valeurs
sont autant de raisons
POUR PRÉSERVER ET RECONQUÉRIR
la biodiversité.

LES SERVICES écosystémiques



...ET SUPPORT DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES EMBLÉMATIQUES

La biodiversité et les services écosystémiques sont les supports du développement socio-économique local. Ils contribuent à l'attractivité du territoire et aux dynamiques économiques.

Une grande partie de l'économie régionale dépend tout particulièrement des ressources naturelles. L'exploitation des milieux permet en effet la fourniture de ressources alimentaires et de matières premières. Agriculture, élevage, viticulture, sylviculture, conchyliculture... caractérisent un patrimoine régional : pruneaux d'Agen, noix du Périgord, melons charentais, canards fermiers des Landes, poule de marans, vins de Bordeaux et Cognac, Pin maritime des Landes de Gascogne, Fines de Claires de Marennes Oléron...

Très attractive, la Nouvelle-Aquitaine est la région française qui gagne le plus d'habitants ces dernières années. Elle offre un cadre propice aux activités économiques et de loisirs, telles la randonnée, le canoë, la baignade, la pêche de loisir, les observations naturalistes, ...



Bassin d'Arcachon
Ostréiculture

LA BIODIVERSITÉ : SOURCE D'OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

1 ^{re} RÉGION agricole de France	4,2	millions d'hectares de Surface Agricole Utilisée (15 % de la SAU nationale)
	11,7	millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018 (1 ^{er} rang français avec 15 % du chiffre national)
1 ^{re} RÉGION en effectif de vaches de race à viande	870 000	têtes en 2018 (22 % du troupeau national)
1 ^{re} RÉGION forestière française pour la production de bois et de biomasse	10,2	millions de m ³ en 2017 (soit près de 27 % de la récolte nationale)
1 ^{re} CENTRE français de production et d'expédition d'huîtres	40%	de la production nationale d'huîtres et 25 % de la production nationale de moules
1 ^{re} RÉGION TOURISTIQUE de la façade atlantique	80	millions de nuitées par an
3 ^e RÉGION TOURISTIQUE FRANÇAISE	18	millions de nuitées de dépenses touristiques (1 ^{re} destination pour les clientèles françaises)
1 ^{re} RÉGION européenne de la glisse	100 000	surfeurs l'été

©Marn 33



© Amandine Ribreau

Entre mer et montagne

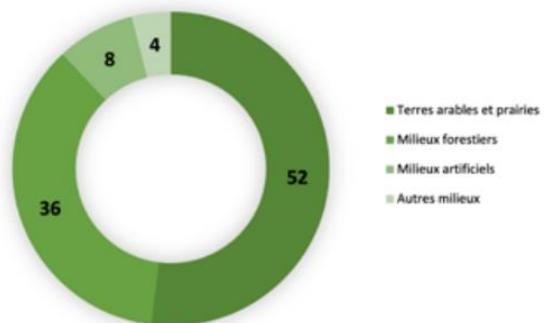
DES MILIEUX RICHES ET VARIÉS

DES MILIEUX EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La géologie, la pédologie, l'hydrologie, le climat, déterminent les milieux et les habitats naturels sur un territoire. À ces facteurs naturels s'ajoute le rôle prépondérant de l'homme, qui les façonne et les organise et qui influence leur répartition ainsi que celle des espèces.

Ainsi, **en Nouvelle-Aquitaine, les milieux qui dessinent les paysages sont extrêmement variés** : milieux forestiers, milieux ouverts à vocation agricole ou non, associés à une trame bocagère plus ou moins préservée, milieux aquatiques et humides, milieux littoraux et marins, milieux d'altitude, milieux urbanisés...

Répartition des milieux en % du territoire de Nouvelle-Aquitaine



Ces milieux s'imbriquent, tels par exemple les milieux forestiers et les milieux humides, voire forment des milieux mixtes (forêts tourbeuses, forêts alluviales...).

Ils sont interconnectés et participent en cela aux continuités écologiques à toutes les échelles spatiales.

La présence au cours du temps de mosaïques très diversifiées, dans les parcelles (arbres creux isolés, mares...), dans les paysages (haies, couverts herbacés...), dans les territoires (sous-trames boisées, aquatiques), est primordiale en termes de diversité écologique.



* Sont considérées comme systèmes bocagers les zones avec plus de 5 ha de haies/km².
Réalisation : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, 2021.
Sources : GIP ATGeRi, GIP Littoral Aquitain, IGN, CGIAR-CSI.



Ils sont en constante évolution, sous l'effet de dynamiques anthropiques (gestion/abandon des pratiques éco-pastorales, urbanisation...) ou écologiques (modifications topographiques, recul du trait de côte, changements climatiques...). Au cours du temps, ces évolutions génèrent des modifications dans l'espace, comme les superficies de zones humides ou de prairies naturelles qui ont fortement régressé.

Les espaces peu soumis à l'influence de l'homme offrent divers degrés de naturalité, et sont aujourd'hui très restreints. On les retrouve dans les parties sommitales du massif pyrénéen, certaines forêts anciennes, diverses cavités souterraines comme les gouffres ou encore des vallées escarpées creusées dans le granite (Dordogne, Gartempe, Creuse, Vienne, Corrèze...). Les tourbières, certains marais, prés-salés, les lagunes côtières, les estuaires et les dunes littorales sont aussi des espaces à forte naturalité.

DES HABITATS À HAUTE VALEUR PATRIMONIALE...

De nombreux habitats naturels à très haute valeur patrimoniale sont présents en Nouvelle-Aquitaine : dunes grises, tourbières et bas-marais, prairies humides des petites vallées alluviales, grottes marines, rivières alpines... Parmi les plus remarquables figurent les habitats naturels d'intérêt communautaire, c'est-à-dire parmi les plus rares ou menacés d'Europe, présentant une responsabilité régionale forte en termes de conservation en raison de leur rareté européenne et/ou de leur intérêt écologique.

Chaque type d'habitat naturel est composé d'une flore et d'une faune spécifiques liées aux conditions physiques et biologiques qui caractérisent le milieu et qui lui confèrent une valeur écologique fonctionnelle.

89

types d'habitats naturels d'intérêt communautaire recensés en Nouvelle-Aquitaine :

67 % des habitats naturels d'intérêt communautaire connus en France

38 % de ceux connus dans l'Union Européenne
CBNSA 2020



© CEN Nouvelle-Aquitaine

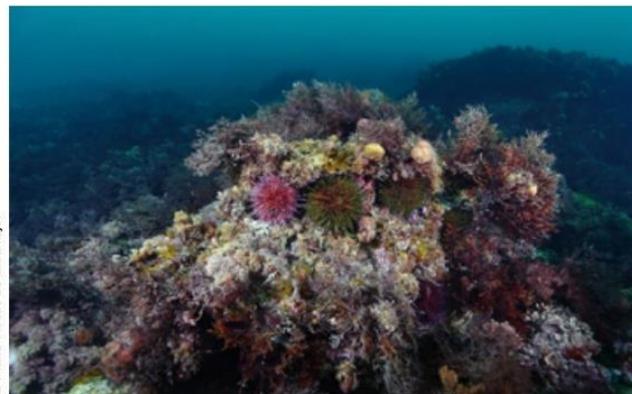
Tourbière du Longeyroux (Meymac, 19)

...PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES

L'état de conservation de ces habitats est évalué selon divers critères (aire de répartition, superficie, structure et fonctionnement écologiques, évolution, ...). Cette évaluation est effectuée au niveau des grandes régions biogéographiques (atlantique, atlantique marine, continentale et alpine en Nouvelle-Aquitaine). Les résultats sont globalement mauvais.

Part d'habitats en mauvais état de conservation selon les différentes régions biogéographiques

- En région atlantique : 86 %
- En région continentale : 79 %
(dont territoire limousin)
- En région alpine : 58 %
(haute montagne pyrénéenne)
- En région marine : 72 %



© Marie-Noëlle de Casamajor

Récif infralittoral



© CEN Nouvelle-Aquitaine

Une forte responsabilité SUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES

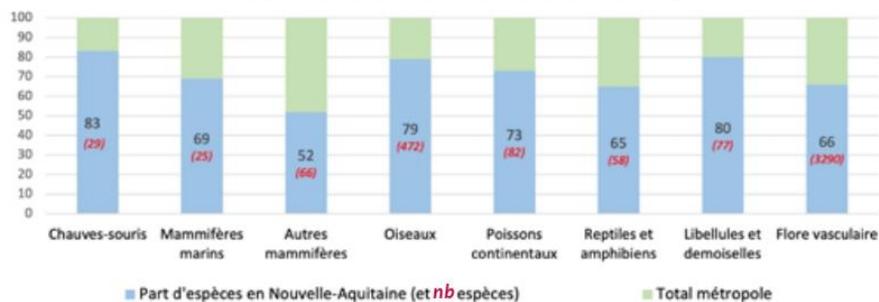
UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ESPÈCES, REFLET DE LA MULTITUDE DES MILIEUX NÉO-AQUITAINS

La très grande diversité des milieux et habitats régionaux génère une très forte richesse spécifique animale, végétale et fongique. 4 300 espèces de plantes à graines ou à fleurs et de fougères (flore vasculaire) dont 77 % sont indigènes, ont été observées en Nouvelle-Aquitaine. 11 449 espèces animales y ont été également recensées, dont au moins 177 sont des espèces introduites.

La diversité des espèces régionales est très importante comparativement à celle existante au niveau national métropolitain.

Les cours d'eau régionaux accueillent également 7 grands poissons migrateurs, dont l'Esturgeon européen, l'Anguille d'Europe, les aloses ou encore les lamproies.

Part des espèces de métropole présentes en Nouvelle-Aquitaine en % (et nombre d'espèces)



© Alexandre Roux

19%
des espèces de mammifères marins du monde sont observées dans le Golfe de Gascogne

Dauphin commun

DES ESPÈCES MAJEURES À PRÉSERVER À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE...

La Linaire à feuilles de thym est endémique des dunes sableuses du golfe de Gascogne.

...COMME LES ESPÈCES À RÉPARTITION RESTREINTE

La Nouvelle-Aquitaine héberge un certain nombre d'espèces endémiques, c'est-à-dire limitées strictement sur certaines portions du territoire comme par exemple le Grémil de Gaston et le Desman dans les Pyrénées, la Linaire à feuilles de thym sur le littoral sud-Atlantique ou le Carabe de Thébault dans le Limousin (dans une moindre mesure).

La responsabilité de leur conservation revient donc fortement à l'échelle régionale.



© Néhémie Meilage, CBNSA

...COMME LES ESPÈCES SAUVAGES ET DOMESTIQUES MENACÉES D'EXTINCTION

316 ESPÈCES

ou sous-espèces animales continentales sont menacées en Nouvelle-Aquitaine.

52 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées en Nouvelle-Aquitaine, 37 % des espèces de reptiles, 35 % des espèces de libellules et demoiselles, 28 % des espèces de papillons de jour, 23 % de la flore vasculaire (hors mousses et algues), 8 % de la fonge pour l'ex-Poitou-Charentes uniquement (Observatoire FAUNA et OBV).

Certaines espèces comme le Vison d'Europe, l'Ours brun, le Gypaète barbu (grand rapace), l'Outarde canepetière (oiseau de plaine), le Grand tétras (coq de bruyère), le Puffin des Baléares (oiseau de mer), le Léopard ocellé, le crapaud Sonneur à ventre jaune ou les plantes messicoles figurent parmi les espèces cibles des 35 Plans Nationaux d'Action (PNA) concernant la Nouvelle-Aquitaine. Ces PNA sont des outils qui visent à assurer la conservation des espèces de faune et de flore sauvages menacées ou patrimoniales – présents en région.

La Nouvelle-Aquitaine est aussi le territoire le plus riche de France en races domestiques avec 60 races issues de 14 espèces, dont 27 sont menacées d'abandon. Il y persiste également une grande diversité de variétés végétales locales avec 17 espèces fruitières pour 2 000 variétés, insuffisamment valorisées dans les filières agroalimentaires.

...COMME LES ESPÈCES AU RÔLE SOUS-ESTIMÉ ET ESSENTIEL

80 % des plantes sauvages dépendent des pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons, syrphes...) à l'échelle européenne. Près de 9 800 espèces participent à la pollinisation en France. Le recyclage de la matière organique est assuré par les décomposeurs, qui se succèdent de manière complémentaire. Par exemple, les champignons saprophytes représenteraient jusqu'à 80% des êtres vivants des sols forestiers, y décomposant 90% de la matière organique.

Au sein des écosystèmes, les prédateurs jouent un rôle de régulation des proies et de limitation de la propagation des maladies.

Hygrocybe cantharellus, espèce en danger d'extinction dans le territoire picto-charentais



© Yann Sellier

La Vipère de Séoane, l'une des 16 espèces animales à enjeu majeur de conservation en Nouvelle-Aquitaine



© Benny Trapp



© Franck D'Amico

Une biodiversité SOUS PRESSION

Depuis plusieurs décennies, la biodiversité subit des pressions importantes du fait même des activités socio-économiques qui s'y exercent. Malgré les politiques publiques et les nombreuses actions mises en place, le déclin de la biodiversité s'accélère. **5 principaux facteurs sont à l'origine du déclin de la biodiversité.**

LES CHANGEMENTS D'USAGE DES TERRES ET DE LA MER ET LA TRANSFORMATION DES HABITATS

L'artificialisation des sols continue de progresser. L'étalement urbain et le développement des infrastructures de transport, génèrent une imperméabilisation des terres et une fragmentation des écosystèmes, qui se traduisent directement par la destruction ou la fragilisation des milieux et des habitats.

LA NOUVELLE-AQUITAINE :

- **1^{re} région** en termes de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- **1^{re} région** en constructions de maisons individuelles.

(Stratégie foncière Nouvelle-Aquitaine 2018)

L'artificialisation impacte également les milieux aquatiques lors d'opérations de chenalisation qui modifient la morphologie et l'hydrologie des cours d'eau.

Les mutations passées des systèmes de production agricoles, notamment depuis la seconde moitié du XX^e siècle, sont également une cause du déclin de nombreux habitats et espèces. L'intensification des

pratiques et la spécialisation des cultures, **ainsi que les remembrements** ont engendré l'agrandissement et la simplification du parcellaire, comme la disparition des bocages. A cela se sont ajoutés Le développement des grandes cultures céréalières, le retournement et la mise en culture des prairies.

Aujourd'hui, **les surfaces de prairies naturelles**, très riches en espèces, **sont toujours menacées**, ainsi que de nombreux éléments associés, tels que les haies, talus, fossés et mares.

Les surfaces en prairies permanentes ont diminué de plus de **9 %** entre 2000 et 2019. (Agreste)

L'assèchement et la transformation de zones humides restent d'actualité. Certaines espèces typiques ont ainsi disparu et les services écosystémiques fournis par ces milieux se sont dégradés.

L'implantation d'infrastructures énergétiques entraîne également des conflits d'usage des sols et la perte ou la fragmentation d'habitats. Par exemple, les parcs éoliens et photovoltaïques sont susceptibles de générer des effets préjudiciables à la biodiversité.

LA POLLUTION DES MILIEUX

Ponctuelles ou diffuses, dans l'eau, le sol ou l'air, les pollutions sont d'origine diverse (agricole, industrielle, domestique). **La pollution des sols et des eaux par les nitrates et les pesticides reste préoccupante.**

Le milieu marin n'est pas épargné, notamment par les contaminations de micropolluants et microplastiques.

57%

des masses d'eau de surface ne sont pas en bon état écologique. (Agences de l'eau 2017/ARB NA)

LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Pour satisfaire les usages tels que l'alimentation en eau potable, l'irrigation, la production d'énergie, les besoins pour l'industrie), **les prélèvements de la ressource en eau entraînent la réduction du débit de certaines rivières, voire des assecs**, qui perturbent le bon fonctionnement des milieux aquatiques. La situation est particulièrement préoccupante en été, période où le niveau d'eau est déjà naturellement à son niveau le plus bas.

1,5 milliards de m³ d'eau douce sont prélevés par an, et **75 %** du territoire connaît une insuffisance chronique des ressources en eau par rapport aux besoins. (BNPE / ARB NA)

Les prélèvements des ressources halieutiques sont également à surveiller afin que les stocks de poissons soient exploités durablement. De nombreuses espèces sont surpêchées, d'autres ont un état de conservation méconnu.

Plus d'**1/3** des débarquements du Golfe de Gascogne proviennent de stocks surpêchés. (Ifremer 2019)

L'INTRODUCTION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Certaines espèces exotiques introduites sur le territoire peuvent devenir envahissantes et entrer en compétition avec les espèces indigènes, voire entraîner leur disparition. Qu'elles soient terrestres, aquatiques ou marines, ces espèces exotiques envahissantes sont nombreuses en Nouvelle-Aquitaine. Les plus connues sont le ragondin, l'écrevisse de Louisiane, la tortue de Floride, les jussies, la renouée du Japon, la grenouille taureau, le xénope lisse, le frelon asiatique ..

Depuis **1979**, un département compte en moyenne **6 espèces exotiques envahissantes** de plus tous les dix ans. (Indicateur ONB 2018)

Nid de frelons asiatiques



© Valérie Barbier

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les écosystèmes sont fragilisés par l'augmentation des températures et celle de l'évapotranspiration, par l'avancée de la fonte du manteau neigeux, par le changement du régime hydrologique des cours d'eau, par des phénomènes d'érosion-submersion sur le littoral... **Ces facteurs modifient les conditions de vie des espèces**, les contraignant à s'adapter, à migrer ou à disparaître.

Sur le bassin Adour-Garonne, l'augmentation moyenne des températures pourrait être de plus de **2,8°C** par endroit d'ici 2050. (Agence de l'eau Adour-Garonne 2018)

Les projections hydro-climatiques prévoient des baisses annuelles de **20% à 40%** des débits de toutes les grandes rivières du sud-ouest. (Acclimaterra 2018)

Le changement climatique est une composante aggravante des autres pressions.

Assec sur la Dive-du-Sud à Valence-en-Poitou



© Amandine Ribreau



© Baptiste Regnery

Un territoire porteur DE POLITIQUES ET D'INITIATIVES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

UNE PLURALITÉ D'OUTILS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité repose aujourd'hui sur un large éventail de politiques aux objectifs complémentaires, mobilisant des outils adaptés à la diversité des enjeux et des problématiques rencontrées sur le terrain.

Les politiques de protection visent à assurer la conservation des espèces et des espaces rares, menacés ou remarquables. Elles sont les piliers historiques de la conservation de la biodiversité.

La conservation des espèces sauvages est encadrée par des listes d'espèces protégées. Une gamme de dispositifs variés permet de mettre en œuvre des mesures conservatoires en faveur des espèces d'intérêt patrimonial. Citons par exemple les plans nationaux d'actions en faveur des espèces, la trame verte et bleue et les autres trames, ainsi que la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

Les aires protégées sont nombreuses mais encore insuffisantes. La Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP) avait pour objectif de placer au minimum 2% du territoire terrestre métropolitain sous « protection forte » à l'horizon 2019. La proportion du territoire sous protection forte est encore relativement faible en Nouvelle-Aquitaine (0,5%). Cependant, plusieurs classements d'espaces naturels sont en cours, notamment dans le cadre de la stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP), publiée en 2021. Elle vise notamment à protéger 30% des espaces naturels nationaux d'ici 2030, dont 10% en protection renforcée.

En complément des outils de protection forte, la Nouvelle-Aquitaine mobilise de nombreux outils de protection complémentaire (parcs naturels régionaux, sites Natura 2000, sites du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et du Conservatoire du Littoral, ...).

274 SITES NATURA 2000,
soit **12,7%** du territoire régional,
dont le plus grand site français :
le site marin des Mers celtiques
- **talus du golfe de Gascogne.**
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Au cours des dernières décennies, le champ de la préservation de la biodiversité s'est enrichi de nombreux autres outils, **dans les domaines de la planification** (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, Document Stratégique de Façade, ...), **de l'accompagnement** (Assistance Continuités Ecologiques, séquence Eviter-Réduire-Compenser, ...), de la **mobilisation citoyenne** (aires éducatives, 48h Nature, ...).

Aires de protection forte en Nouvelle-Aquitaine

	Surface (ha)	
	Terre	Mer
Réserves Naturelles Nationales	6 216	13 505
Réserves Naturelles Régionales	577	
Réserves biologiques	3 237	
Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope	17 117	
Cœur du Parc National des Pyrénées	14 888	



DES POLITIQUES ET DES INCITATIONS AUX EFFETS CONTRASTÉS

Pour réussir la transition écologique, il est nécessaire de veiller aux effets indirects des différentes politiques, qui peuvent parfois être préjudiciables à la biodiversité. La réduction des impacts sur la biodiversité **nécessite donc d'analyser l'ensemble des politiques publiques, des aides, des organisations**, de façon à y intégrer les enjeux liés à la biodiversité. Dans cet objectif, la Région Nouvelle-Aquitaine a adopté en 2019 la feuille de route Néo Terra sur la transition énergétique et écologique, en s'appuyant sur les travaux des comités scientifiques régionaux AcclimaTerra et Ecobiose.

Certains dispositifs visant à intégrer la biodiversité au sein des différentes politiques sectorielles sont fortement utilisés par les acteurs et montrent des résultats très positifs sur la biodiversité. Par exemple, entre 2015 et 2019, **les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) de la Politique Agricole Commune (PAC), ont concerné 6 459 exploitations**. Celles-ci se sont engagées dans le cadre de 10 592 contrats, portant sur 324 811 ha, soit 8 % de la surface agricole utile régionale (DRAAF, Région Nouvelle-Aquitaine).

Exemple d'une MAEC (premier plan) dans le Mirebalais Neuvilleois (Vienne). Les MAEC jouent un rôle déterminant dans le maintien des dernières populations migratrices d'Outarde canepetière.



© Cyrille Poinet-Lpo

De même que les exploitants agricoles, d'autres acteurs gestionnaires d'espaces, sous l'impulsion d'un cadre réglementaire ou non, **développent des pratiques favorables à la biodiversité** : forestiers, pêcheurs professionnels, fédérations de chasse et de pêche, entreprises comme les exploitants de carrières...

Terres arables
plaine du
Haut-Poitou

UNE GOUVERNANCE DE LA BIODIVERSITÉ EN ÉVOLUTION



PLUSIEURS POLITIQUES PUBLIQUES

(loi MAPTAM de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République, loi « biodiversité »...) **ont récemment fait évoluer la gouvernance de la biodiversité**, tant au niveau national qu'au niveau territorial.



La Région est cheffe de file Biodiversité et organise l'action des collectivités au niveau régional.

Les collectivités locales ont également un rôle décisif dans la mise en place de la politique en faveur de la biodiversité sur les territoires.

La Région Nouvelle-Aquitaine, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et les Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne **échantent régulièrement autour des politiques et des outils en faveur de la biodiversité**, dans un souci de cohérence de leur action.

L'ETAT ET LA RÉGION CO-PILOTENT LA POLITIQUE RÉGIONALE

en faveur de la Biodiversité. Ils s'appuient notamment dans leurs décisions sur deux instances de concertation et de consultation ayant un rôle très complémentaire, le **Comité Régional de la Biodiversité** (volet stratégique et sociétal) et le **Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel** (volet scientifique).

Au sein de cet "écosystème d'acteurs", auquel contribue largement le tissu associatif, mais également les socio-professionnels, les chercheurs...

l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine a vocation à devenir le « cœur de réseau » d'une dynamique régionale.



© Thomas Jonckheere

La biodiversité

EN NOUVELLE-AQUITAINE

7 ENJEUX MAJEURS

Les travaux collectifs engagés lors de l'état des lieux de la biodiversité néo-aquitaine ont mis en évidence 7 enjeux majeurs. Ces grands enjeux constituent le socle partagé à partir duquel les acteurs de notre territoire vont se fixer des objectifs et entrer en action.

Au cœur de la Stratégie Régionale, ces enjeux s'articulent autour d'une ambition commune : préserver et reconquérir la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine dans le contexte du changement climatique.



UN RÉSEAU D'ESPACES NATURELS

EN BON ÉTAT DE CONSERVATION

La préservation de la biodiversité dépend du **maintien** et de la **restauration de milieux diversifiés et interconnectés** (zones humides, cours d'eau, forêts, pelouses calcaires, récifs et herbiers marins...), afin de permettre à tous les organismes vivants de s'alimenter, se reproduire, se déplacer, ... La **conservation des habitats, des espèces et des traits génétiques les plus rares et menacés**, pour lesquels notre territoire porte une forte responsabilité, implique la mise en place d'un réseau d'espaces protégés. Il est aussi indispensable de maintenir les équilibres naturels et les processus écologiques comme la pollinisation.



UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX

DE LA BIODIVERSITÉ

Pour répondre à nos besoins en termes de logement, de déplacement, de production, d'activités de loisir..., nous aménageons et modifions les espaces naturels. Afin de préserver la biodiversité, de limiter la fragmentation des milieux, l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols, il est impératif de **concevoir différemment l'aménagement de notre territoire et des espaces publics et privés** (bâti et espaces verts). Dans le cadre des projets de planification territoriale et d'aménagement, nous devons suivre la doctrine visant à éviter tout impact sur la biodiversité, et à défaut, de réduire et d'en compenser les effets négatifs.

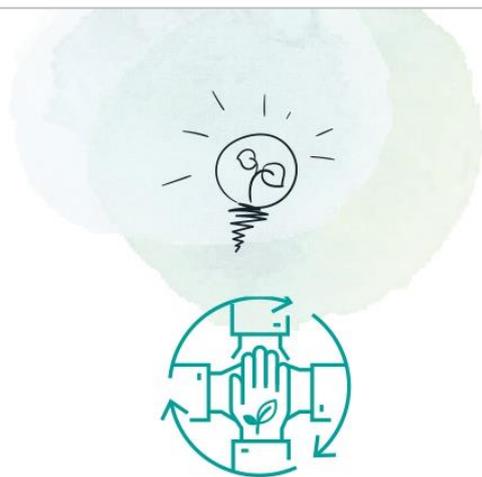


LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

PAR LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les activités agricoles, aquacoles, sylvicoles, touristiques qui caractérisent notre territoire dépendent largement des services rendus par la biodiversité. Dans une perspective de transition écologique, **il est primordial de poursuivre et de développer des modes de gestion et des pratiques respectueuses de la nature**, en évitant et en limitant les atteintes biologiques, physiques et chimiques. Il est également nécessaire **de continuer à valoriser des pratiques traditionnelles comme le pastoralisme de montagne ou de soutenir la consommation de biens et de services qui contribuent à la biodiversité** (nouveaux débouchés contribuant à la diversification des races d'élevage, variétés cultivées, essences de bois, ...).

Autour des pictogrammes : Sergio Palao Origine : ARAÇAAC (<http://www.arazaac.org>)
Licence : CC (BY-NC-SA) Propriétaire : Gouvernement d'Aragon (Espagne)



LA MOBILISATION DES ACTEURS ET DES CITOYENS POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour faire face au défi de la transition écologique, nous -élus, acteurs socio-économiques, associations, citoyens...- devons tous nous mobiliser. Cette dynamique repose sur **une prise de conscience collective et un intérêt commun pour la biodiversité**, en s'appuyant sur les expériences au contact de la nature, le développement de projets culturels, éducatifs et de formation liés à la biodiversité, et **l'engagement de tous dans les projets participatifs**. **L'invention de nouvelles approches**, à la croisée des sciences humaines et sociales, de l'économie et de l'écologie, nous aidera à relever ce défi.



LES CONNAISSANCES AMÉLIORATION, PARTAGE ET DIFFUSION

Pour mener des actions efficaces, nous devons **mieux connaître le patrimoine naturel de notre territoire** : identifier plus précisément sa richesse et son état de conservation, mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes et les changements climatiques et socio-économiques qui les affectent, surveiller l'évolution de l'état de santé de nos milieux naturels, ... Afin de **permettre à chacun d'améliorer cette connaissance** (via la recherche-action, les sciences participatives, ...), **mais aussi de bénéficier d'une connaissance fiable et accessible**, il est important d'organiser et de consolider ensemble les méthodes et outils d'acquisition, de traitement et de diffusion des données (référentiels, protocoles, applications web, ...).



L'ACCOMPAGNEMENT À L'ACTION

Pour atteindre notre ambition commune en faveur de la biodiversité régionale, nos différentes compétences et expériences représentent un atout. Afin de **renforcer la capacité de chacun à construire et mener son propre plan d'action pour la biodiversité**, le partage d'idées et de bonnes pratiques (génie écologique, Solutions Fondées sur la Nature, innovations, ...) doit être encouragé. L'accompagnement à la mise en réseau des acteurs, la montée en expertise individuelle et collective (formations, webinaires, ...), la mise à disposition d'outils d'aide à la décision (diagnostics, indicateurs, guides, ...) sont également des leviers d'action indispensables. Enfin, l'accompagnement à l'action passe par un renfort de l'ingénierie technique et financière auprès des porteurs de projets.



LA COHÉRENCE DE L'ACTION PUBLIQUE POUR LA BIODIVERSITÉ

Afin d'optimiser toutes les initiatives publiques et privées pour la biodiversité, il est nécessaire de **construire un cadre institutionnel lisible et cohérent**. Toutes les politiques publiques (dédiées à l'environnement, l'énergie, la santé, l'éducation, l'agriculture...) doivent intégrer **la préservation et la reconquête de la biodiversité**. Ainsi, il faut renforcer le poids des sujets liés à la biodiversité dans les instances de consultation et de décision des différents secteurs d'activité. La gouvernance régionale et infra-régionale de la biodiversité est à consolider pour gagner en efficacité. Les dépenses et subventions publiques en faveur des actions favorables à la biodiversité sont à développer. Enfin l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques s'avère indispensable pour une amélioration continue de l'action publique.



Stratégie
RÉGIONALE POUR LA
BIODIVERSITÉ
NOUVELLE-AQUITAINE

LE DIAGNOSTIC EN BREF



Agissons aujourd'hui, réinventons demain



D. Annexe 4 : Attestation de suivi et programme de formation concernant la Trame Verte et Bleue



ATTESTATION DE SUIVI

15 mars 2021

L'Office français de la biodiversité a le plaisir d'attribuer à

Solène NOZAY

une attestation de suivi du MOOC Trame verte et bleue

Christophe Aubel

Directeur général délégué
Mobilisation de la société

Suivi des séquences



Parcours Initiation

Parcours validé avec une note de 7/10 ou + pour toutes les séquences.

Séquence 1 (2 h.)	Séquence 2 (2 h.)	Séquence 3 (2 h.)	Séquence 4 (2 h.)	Séquence 5 (2 h.)	Séquence 6 (2 h.)
9,75	10,00	9,47	9,78	9,00	8,75

Parcours Perfectionnement

Parcours validé avec une note de 15/20 ou + pour les Séq. 1, 2 et 3
et de 45/60 ou + pour les Séq. 4, 5 et 6.

Séquence 1 (2 h.)	Séquence 2 (2 h.)	Séquence 3 (2 h.)	Séquences 4 - 5 - 6 (6 h.)
20,00	20,00	20,00	56,00

Office français de la biodiversité - 5 Square Félix Nadar - 94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr - trameverteetbleue@ofb.gouv.fr - Téléphone : 01 45 14 36 00
Siret : 130 025 919 00015 - Numéro de formation professionnelle : 11941033694



PROGRAMME

Séquence 1 Comprendre

Sujet 1 : Enjeux écologiques
Sujet 2 : Concepts scientifiques à l'origine de la Trame verte et bleue
Sujet 3 : Focus sur quelques espèces
Sujet 4 : Politique et sémantique de la Trame verte et bleue

Séquence 2 Identifier et planifier

Sujet 1 : Enjeux et méthodes du diagnostic
Sujet 2 : Cartographier la Trame verte et bleue
Sujet 3 : Et les espèces dans tout ça ?
Sujet 4 : Prendre en compte la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme

Séquence 3 Mobiliser

Sujet 1 : Acteurs de la Trame verte et bleue
Sujet 2 : Quels outils fonciers pour agir sur le terrain ?
Sujet 3 : Mobiliser les citoyens
Sujet 4 : Retour d'expérience sur la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire

Séquence 4 Agir pour les milieux terrestres

Sujet 1 : Obstacles et passages à faune
Sujet 2 : Des infrastructures vertes supports de biodiversité
Sujet 3 : Des bois et des trames

Séquence 5 Agir pour les milieux aquatiques et humides

Sujet 1 : Continuité écologique au fil de l'eau
Sujet 2 : Milieux humides, liens entre terre et eau
Sujet 3 : Retour d'expérience : restauration de la continuité aquatique de l'Yvette et du marais de Maincourt

Séquence 6 Agir pour la biodiversité nocturne : la Trame noire

Sujet 1 : La Trame noire, un réseau écologique pour la vie la nuit
Sujet 2 : Mieux gérer l'éclairage artificiel dans les continuités écologiques